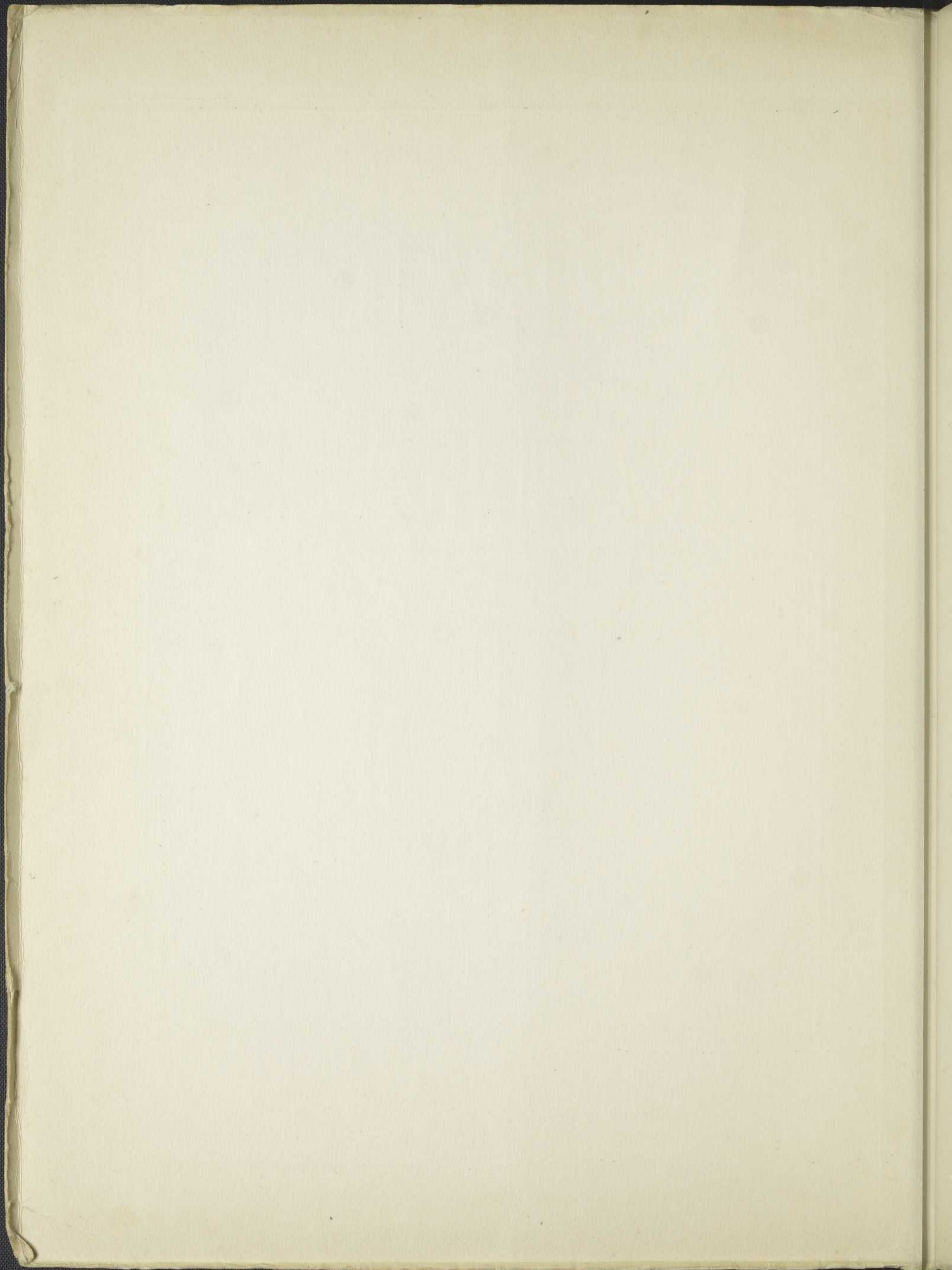


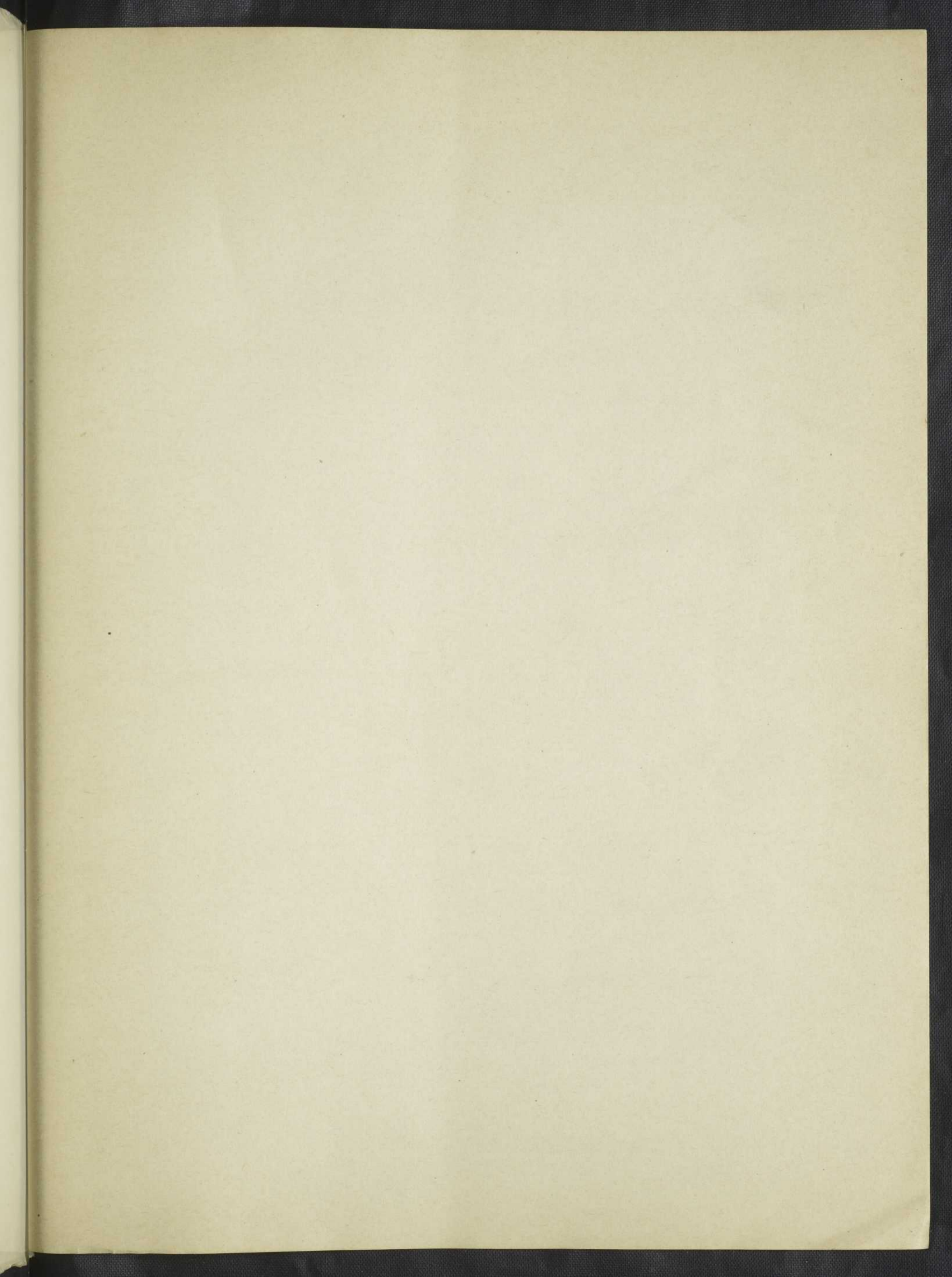
PER
R-385
EX-2
15

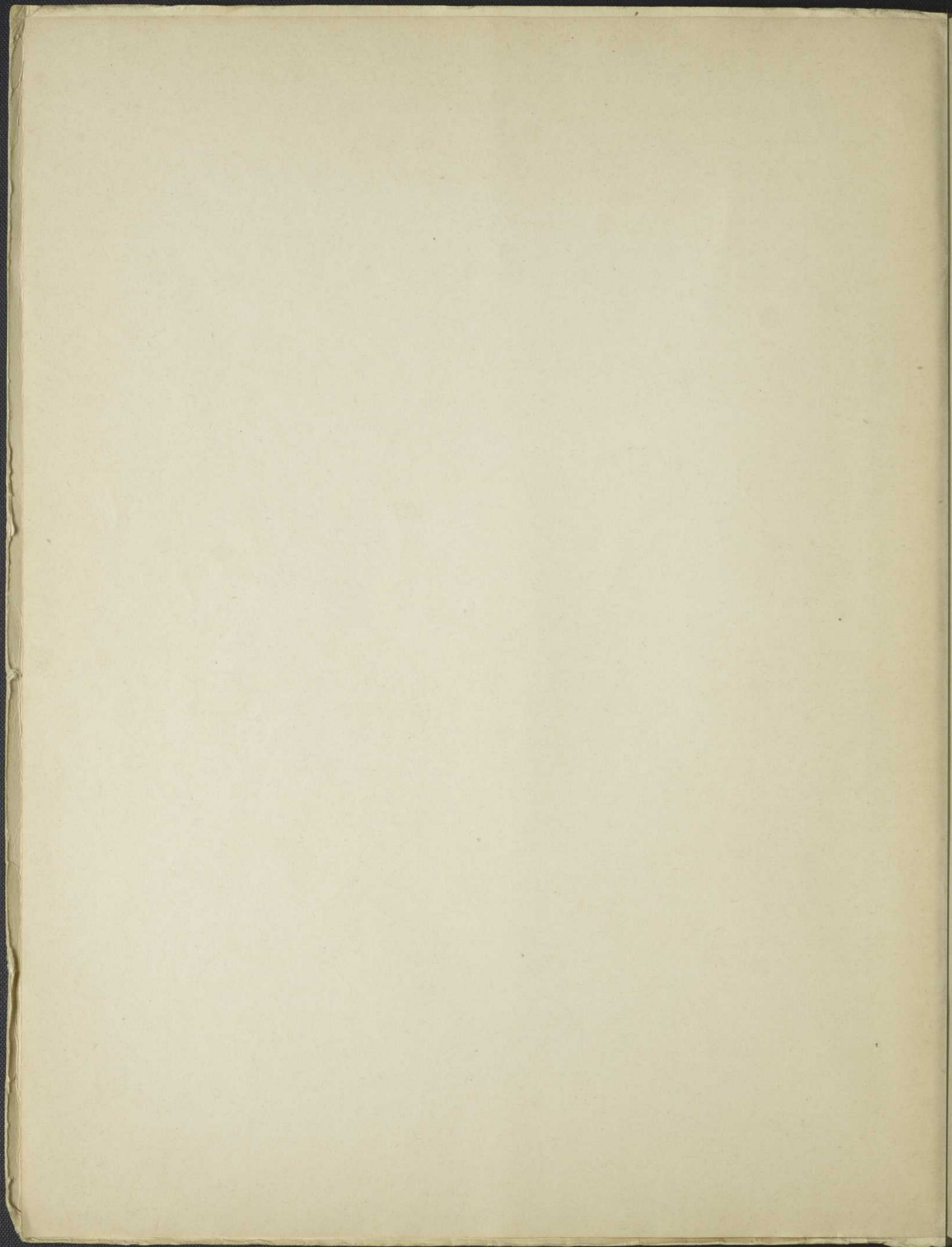
SALLE DE LECTURE
SÉMINAIRE
DE RIMOUSKI

REVUE DOMINICAINE









ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier-Téléphone 2-6864

LES COURS SONT ORGANISÉS COMME SUIT:

1° COURS RÉGULIERS :

Ⓐ *TECHNIQUE, 4 ANNÉES D'ÉTUDES*

Ⓑ *DES MÉTIERS, 3 ANNÉES D'ÉTUDES*

DIPLÔME OFFICIEL



PROSPECTUS sur DEMANDE

BOURSES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

2° COURS ABRÉGÉS D'AUTOMOBILE:

— 10 MOIS D'ÉTUDES —

3° COURS DE SOIRS

. *COMPRENANT DE NOMBREUX COURS LIBRES.*

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

*Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.*

J. IGN. BILODEAU

PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143

82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland

CARROSSIER

*Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débassage de tous genres.*

*Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.*

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

• • •
SERVICE
JOUR ET NUIT
TÉL. 6210
• • •

CHARLES CLOUTIER

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR, ETC.

• • •
174, D'AIGUILLON
QUÉBEC
P. Q.
• • •

ARMAUD MATHIEU (tél. 3-3776) EDMOND SYLVAIN (tél. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, Ste-Ursule, Québec, P.Q. tél. 2-2240

TÉL. ZONE 7-036

J. VILLENEUVE LIMITÉE

ENTREPRENEURS-SCULPTEURS
ET MANUFACTURIERS

Sculptures dans tous les genres, Dorure, Statues en Bois
Autels, Ornaments d'églises, Etc.

ST-ROMUALD.

CO. LÉVIS. P. Q.

CORSETS SPENCER

Un dessin est créé spécialement pour vous.
Tout genre de Corsets, Ceintures pour Dames, Hommes
et Enfants, Brassières, Corsets, Supports
Orthopédiques, Maternité, etc.

Démonstration gratuite à domicile

Votre corset gardera sa forme tant qu'il durera.

Mme C.-E. PELLETIER

CORSETIÈRE MÉDICALE DIPLÔMÉE

75, ST-JEAN TÉL. 2-7553 QUÉBEC

Spécialité : Ceintures chirurgicales

TÉL. 4-2772

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité
Fabrication de réservoirs

ANGLE 1ÈRE AVENUE ET 4IÈME RUE
LIMOILOU — QUÉBEC

*« Ne jetez pas cette revue au feu ni ne
la détruisez d'autre façon... Retournez-
nous-la, ou donnez-la à un organisme de
récupération. Vous contribuerez ainsi à
la victoire ».*

O. PICARD & FILS INC.

Plomberie — Chauffage — Electricité
Ventilation — Air climatisé

Gérant : J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN Tél. 2-1239 QUÉBEC

Tél. 6642

ÉMILE CÔTÉ ENRG.

ENTREPRENEUR GENERAL

211, rue ST-CYRILLE

QUÉBEC

Bonnes adresses à consulter

- ACCESSOIRES CONTRE L'INCENDIE :**
The Canadian Fire Hose Co. Ltd.,
827 ouest, Notre-Dame, Tél. PL. 6416-17, Montréal
- AMEUBLEMENTS, LESSIVEUSES, RADIOS, ETC. :**
Viau, H. O., 4270 ouest, St-Jacques, Tél. WE. 2142, Montréal
- ARCHITECTES :**
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
- ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :**
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Gastonguay, Jules-P., 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 Québec
- ARROSEURS AUTOMATIQUES :**
"Automatic" Sprinkler Co., of Canada, Ltd.,
6998, Jeanne Mance, Tél. DO. 3546-7, Montréal
- ARTICLES DE SPORT :**
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec
- ARTICLES RELIGIEUX :**
Lefebvre, Gérard Enrg., 3774, St-Denis, Tél. LA. 8016, Montréal
- ASCENSEURS :**
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec
- ASSURANCES GÉNÉRALES :**
Tougas, Aimé, 500 Place d'Armes, Tél. BELair 2041, Montréal
- ASSURANCES ET IMMEUBLE :**
Côté, H. J. E. et Cie Enrg., 120, Clarence, Tél. 4-0670, Ottawa
- AVOCATS :**
Boisvert et Corriveau, 80, St-Pierre, Tél. 2-3420 Québec
Boyer, Auguste, 159 ouest, Craig, Tél. MA. 7031, Montréal
Champeau, Armand, 2206, Plessis, Tél. AMherst 1458, Montréal
Duguay, René, 276 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5111, Montréal
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.
- BANQUES :**
La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal
- BISCUITS ET GÂTEAUX :**
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.
- BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :**
Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun
- BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :**
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean Québec
- BRIQUE, TERRA-COTTA, TUYAUX :**
La Brique de Scott Enrg., Tél. National 7, Scott Jet. P. Q.
- BUANDERIES :**
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal
- CARROSSERIES D'AUTOS (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC.) :**
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal
- CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :**
Madden et Fils Ltée, 3, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec
- CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :**
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal
- CHAPEAUX POUR DAMES :**
Chez Charlebois, 708 ouest, Notre-Dame, MA. 5029, Montréal
- CHAUSSURES :**
Talbot, Alphonse, 7, 29 et 45, St-Joseph Québec
- CHEMINÉES, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS :**
Pelletier, Arthur & Cie, 167, Saint-Sauveur, Tél. 8040, Québec
- CHIRURGIENS-DENTISTES (RAYONS "X") :**
Grégoire, Dr Roland, 5352 o., Sherbrooke, DE. 6286, Montréal
- CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :**
Denyse, 4909 ouest, Sherbrooke, Tél. EL. 4877 Montréal
- CLAVIGRAPHES - RUBANS - RÉPARATIONS - PAPIER CARBONE :**
N. Martineau et Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 Montréal
- CLÔTURES :**
Frost Steel & Wire Co. Ltd., 1105 o., N.-Dame, WI. 1149, Mtl.
- COLLÈGE COMMERCIAL :**
Sprott Commercial College Inc.,
Empress Theatre Bldg., Tél. ELwood 1733, Montréal
- COLLÈGE VERSAILLES :**
Fortin Business Colleges, 840, Cherrier, Tél. AM. 6440, Montréal
- COMPLIMENTS :**
Compliments d'un ami : C. N. E.
Un ami de la Revue.
J. P. Laberge Enrg.
W. A. Baker, Palais de Justice Montréal
- CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :**
Tétrault Frères, 1200, av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun
- COURS ANGLAIS, STÉNOGRAPHIE BILINGUE ET DACTYLOGRAPHIE :**
Sturton School, 93, Crémazie, Tél. 9571 Québec
- COURS PRÉPARATOIRE AU COLLÈGE STANISLAS :**
Girard, Mlle Marie, Dir., 118, boul. St-Joseph, CR. 1791, Mtl.
- COURTIERS EN ÉPICERIES :**
Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 Montréal
- COUVREURS :**
Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 9677 Québec
- DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :**
Cloutier, Charles, 174, D'Aiguillon, Tél. 6210 Québec
Lecavalier, J. Enrg., 562, St-Ferdinand, Tél. WE. 1884, Montréal
- DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :**
Belleville, J. Arsène Ltée, 47, Sous-le-Fort (Basse-ville) Québec
- DRIVE YOURSELF :**
Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 Québec
- EAUX GAZEUSES :**
Claire Fontaine Ltée, 88, Côte d'Abraham, Tél. 2-8171, Québec
- EAU DE JAVELLE :**
L'Eau Merveilleuse Enrg., 39-7e rue (Limoilou) 4-2661, Québec
- ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :**
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Ouellet, Ludger, 87, St-Cyrille, Tél. 2-1710 Québec
- ENTREPRENEURS-MENUISIERS :**
Maranda, Delphe, 812½, St-Valier, Tél. 2-3808 Québec
- ÉPICIERIS-BOUCHERS :**
Gougeon, J. B., 175, Rochester, Tél. 8-0030-8-0031, Ottawa, Ont.
- ÉPICERIES EN GROS :**
D'Aoust, P. Ltée, 11, York Ottawa, Ont.
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
- ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :**
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal
- FARINE, ENGRAIS, GRAIN, FOIN, BOIS, CHARBON :**
Gervais, Paul et Frère, 5298, Henri-Julien, CA. 1157, Montréal
- FERRONNERIE D'ART :**
Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières

Bonnes adresses à consulter

FOURRURES :

Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Desjardins Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 Québec
Robitaille, Jos., Enrg., 108, Richelieu, Tél. 2-3288 Québec
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
Turcotte, N.-Geo., 162, Côte d'Abraham, Tél. 4-1459 Québec

GRAINS :

Falardeau, Robert et Cie, 363 est, St-Paul, MA. 9889, Montréal

HABITS ET MERCERIES :

Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMERIE-RELIURE (IMPRESSIONS DE TOUS GENRES) :

Presses Sociales Ltée, 194, Latourelle, Tél. 5913 Québec
Imprimerie Economique Enrg., 473, St-Vallier, Tél. 3-3408, Qué.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :

Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

JOURNEAUX :

Le Droit Ottawa, Ont.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q.

Fabricant des "Antalgines" contre les Maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

"Clark Dairy Ltd., 634, Av. Bronson, Tél. 5-1811, Ottawa, Ont.
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
Laiterie de Québec Ltée, 75, av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec

LIBRAIRES :

Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal

MACHINES POUR IMPRIMERIES (VENTES ET ÉCHANGES) :

Lefebvre Frères Ltée, 970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
Paquet et Cie Ltée, 157, St-Joseph, Tél. 8131 Québec
Pharand, J., 85, Champlain, Tél. 2-5315 Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561, Québec

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :

Girard et Godin Ltée, T.-Riv. et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 o., Notre-Dame, WI. 6118, Mtl.

MARCHANDS DE CHAUSSURES :

Desrosiers, J.-D., 141-143, Cascades, Tél. 401 St-Hyacinthe

MARCHANDS DE THÉS ET CAFÉS :

Désy, J.-A., 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

MARCHANDS TAILLEURS :

Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803, Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347 Québec

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec

MÉDECINS :

Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pilon, Dr Henri, 251, boul. St-Joseph, Tél. 2-0563, Hull, P. Q.
Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec

MEMBRES ARTIFICIELS :

Duckett, J.-A., 2014, Bleury, Tél. HARbour 0630 Montréal

NETTOYEURS ET TEINTURIERS :

Breton, J.-H., 2461, des Carrières, Tél. CR. 4168 Montréal
Teinturerie Dorchester Enrg., 116, Dorchester, Tél. 4-2484, Québec

NOTAIRES :

Labrèche, Albert, 10 ouest, St-Jacques, Tél. MA. 3373, Montréal
McKay, R. E., 4948, av. Verdun, Tél. YO. 5322 Verdun

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :

Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPTICIENS D'ORDONNANCES :

Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :

Côté, Henri-E., 6079, boulevard Monk, Tél. FI. 3311, Montréal
Ledoux, Arthur, 180, Cascades, Tél. 10 St-Hyacinthe

PHARMACIENS :

Pharmacie Boulevard (J.-E. Maynard, prop.),
3857, Boul. Décarie, Tél. WA. 8117, Montréal
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, Notre-Dame, WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235 Québec

PHARMACIENS EN GROS :

Durocher, G. E., 139, Queen, Tél. 2-5309 Ottawa, Ont.

PHOTOGRAPHES :

Edwards, W. B., 259, St-Jean, Tél. 2-7595 Québec

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :

Asselin, J.-A., 37, Hermine, Tél. 9670 Québec
Dorion, Jules, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916 Québec

PRODUITS ALIMENTAIRES (MANUFACTURIERS) :

Old City Mfg. Co. Ltd., 4, Mgr Gauvreau, Tél. 2-5273, Québec

PRODUITS PHARMACEUTIQUES :

Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 Montréal

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :

Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 Québec

QUINCAILLERIES EN GROS :

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec
Prud'homme, A. et Fils Ltée, 338 est, Craig, Tél. HA. 7141, Mtl.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :

Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal

RESTAURANTS :

Le Roi du Chien Chaud Enrg.,
1478 est, Sainte-Catherine, Tél. AM. 6969, Montréal

TERRA COTTA :

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :

St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe

VALEURS DE PLACEMENT :

Société Générale de Finance, Inc., 57 ouest, St-Jacques,
Tél. HA. 5168, Montréal



Avec les compliments de

THE SHERWIN-WILLIAMS Co.

of Canada, Limited



2875, rue CENTRE

MONTRÉAL

Wilbank 7121



Tél.: ELwood 1232
4421, ave Oxford

ARTISTE
à l'ŒUVRE de PRESSE DOMINICAINE



SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU
TÉL.: 2-9872

QUÉBEC: 104 ST-JEAN
SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :

OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS.

TÉL. DOLLARD 5512
981A, RUE ST-ROCH,
MONTRÉAL

L'économie est une vertu cardinale dont la
pratique facilite celle de toutes les autres, peut
conduire au succès, parfois même au bonheur.

ÉPARGNEZ et OUVREZ un COMPTE à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉLÉPHONE: CALUMET 9572

LUNETTES — LORGNONS — RÉPARATIONS

REMPLISSONS PRESCRIPTIONS D'OCULISTES

OPTICIEN D'ORDONNANCE LICENCIÉ

I. A. RACETTE

AUTREFOIS À L'EMPLOI DE L'OPTIQUE CHEVRIER

6528, RUE ST-DENIS — MONTRÉAL

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS

TELEPHONER À BE 3984

La Photo gravure Nationale Limitée
282 QUÉBEC, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

TÉL.
2-9411

KELLY ET LEDUC

FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.



N. MARTINEAU & FILS

Tél. BE. 2318

1019, BLEURY

UNDERWOOD ROYAL
REMINGTON NOISELESS
STANDARD & PORTATIF



tél. CR. 9957

8298, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:

MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME.



V....

CONSULTATIONS :
DE 9 HRS A. M. À 9 HRS P. M.

EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEUR DE VERRES

André Lemire, O. O. D.

SPÉCIALISTE DE LA VUE

4226, ST-DENIS, PRÈS RACHEL
TÉL. HA. 8856

MONTRÉAL

Tél. DUpont 6556

Sos. Robin

BOULANGER

SPÉCIALITÉ: LE PAIN
NATUREL "ST-MICHEL",
RECOMMANDÉ PAR LES
MÉDECINS.

PROTÉGEZ VOTRE SYSTÈME
DIGESTIF EN MANGEANT LE
FAMEUX PAIN :

« Naturel St-Michel »

8300, boul. St-Michel — Montréal

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 — P.M.

Dr P. del Vecchio

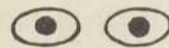
SPÉCIALITÉ:

MALADIE CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

TÉL.: FA. 1895

900 est. Sherbrooke

Spécialiste Optométriste-Opticien



J.L. Arthur Bousquet, O.D.

HEURES de BUREAU:
9 hres A.M. à 9 hres P.M.

Tél.: AMherst 2927

Consultation sur demande

1571 est. MONT-ROYAL
MONTRÉAL 2^e ÉTAGE

PAUL E. MARCEL

Ch.-Aug. Gascon — J.-Ed. Jeannotte — J.-Art. Tremblay
Président Vice-Président Secrétaire

La Cie Mutuelle d'Immeubles, Ltée

(Incorporée par charte fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels

Prêts aux membres : \$7,500,000.00

Siège Social : 1306 est, rue Ste-Catherine
MONTRÉAL

CASAVANT FRÈRES Ltée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLIE EN 1880

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

marcel martel enrg.

couturier pour dames

1519, rue Mackay, Montréal

Tél. Lancaster 3568 *

Sommaire

Juin 1942

GÉRARD PARÉ, O. P. : *Pour la Guerre et l'Après-Guerre*

« Nous combattons pour rester libres d'édifier la cité nouvelle ».

JULIA RICHER : *Saint Paul, l'humain et l'absolu — II*

Pour la commémoration liturgique de l'Apôtre, en fin de ce mois, afin qu'elle suscite le redressement de nos vies soi-disant chrétiennes.

ALBERT SAINT-PIERRE, O. P. :

Une cause de l'indifférence religieuse chez les jeunes gens

« C'est cet oubli habituel de Dieu que l'on qualifie de manque de réflexion et qui explique pourquoi la manière d'agir des jeunes gens diffère tant de leur manière de croire ».

RENÉ RISTELHUEBER : *L'Œuvre française en Tunisie*

Dernière partie d'une étude des plus intéressantes.

BERTHELOT BRUNET : *Chacun sa vie*

Ces quelques pages, directes et vécues, sont extraites d'un ouvrage qui paraît à l'Œuvre de Presse Dominicaine de Montréal et que notre Revue est heureuse de recommander dès maintenant.

Directives pratiques :

A. SAINT-PIERRE, O. P. : Notes de théologie pastorale : Le paiement de l'Impôt sur le revenu oblige-t-il en conscience ?

R.-M. CHARLAND, O. P. : Consultation canonique : Les parrains au baptême doivent-ils être en état de grâce ?

Le Sens des Faits :

NOËL MAILLOUX, O. P. : Un congrès de pédagogie.

G.-M. LUSSIER, O. P. : De Claudel à Racine.

CRITICUS : *Projections* : Foi réaliste. — Visions d'Alaska.

L'Esprit des Livres :

R. P. ALFRED C. RUSH, C. SS. R. : « Death and Burial in Christian Antiquity » (*Th.-André Audet, O. P.*).

R. P. ARTHUR M. GRANGER, O. P. : « Vie du Bienheureux Martin de Porrès » (*A. Papillon, O. P.*).

PHILIPPE BARRÈS : « Charles de Gaulle » (*A. Papillon, O. P.*).

ROGER BRIEN : « Ville-Marie » (*Gabriel-M. Lussier, O. P.*).

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS ;
LE NUMÉRO : \$0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

RÉDACTION } COLLÈGE DOMINICAIN ADMINISTRATION } L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
95, AV. EMPRESS, OTTAWA } 5375, AV. N.-D. DE GRÂCE, MONTRÉAL

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

Revue Dominicaine

Directeur :
MARCEL-M. DESMARAIS, O. P.

Secrétaire de rédaction :
ANTONIN PAPILLON, O. P.

Volume XLVIII

Tome I

Juin 1942

Pour la guerre et l'après-guerre

Le mois de mai nous ramène la verdure, les fleurs et les jours ensoleillés. Malgré la tristesse des temps que nous traversons, malgré aussi cette mélancolie foncière et tenace qui est sans doute le partage de tout homme sur terre, nous nous sentons envahis par les appels de la nature en fête, et la joie est en nous la plus forte. Cependant, les journaux et la radio continuent de nous annoncer que chaque jour sur les champs de bataille de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, en mer et dans les airs, des hommes meurent par centaines et par milliers. Faire le sacrifice de sa vie, par un jour d'automne ou d'hiver, quand le ciel est gris et la nature sans âme, requiert sans doute un courage héroïque. Mais comme il doit être ardu de courir à la mort, un matin de printemps quand tout chante autour de soi et en soi !

De tels sacrifices ne doivent pas être vains. C'est pour nous tous, un devoir sacré de faire en sorte qu'ils ne le soient pas. Il faut que de ce martyre de l'humanité sorte une cité nouvelle, innocente et pleine d'espoirs comme le monde à son premier matin. Il n'en tient qu'à nous de répondre à cette vocation et de réaliser ce beau rêve. Sans doute, en ces temps, toutes nos forces inté-

rieures et extérieures doivent être tendues vers la victoire. N'allons pas penser un seul instant que cette victoire importe peu. Bien qu'elle ne représente qu'une étape et un moyen dans l'avènement de la cité nouvelle, elle n'en demeure pas moins nécessaire, absolument nécessaire. Nous devons la désirer de toutes nos forces, sans hésitations, sans compromis, sans nuances. Il le faut. Car si nous cédon, ce sera l'acceptation, pour des siècles, de la vie humaine la plus basse : l'esclavage scientifiquement organisé. Ne doutons pas un seul instant de la valeur de notre cause. Eloignons de notre esprit toutes les distinctions et les réserves qui pourraient nous faire perdre de vue le caractère prédominant et spécifique de cette lutte. Disons-nous bien qu'il n'y a pas de guerre juste à l'état pur, et que les déficiences qui, nécessairement, se glissent dans sa conduite, n'infirmement en rien le caractère dominant d'une guerre. Seuls, les esprits brouillons et les âmes étroites peuvent s'y arrêter. Ayons plus de magnanimité. Des intérêts économiques, politiques, des intérêts de classe, sont engagés dans le présent conflit ; on y trouve, des deux côtés, des profiteurs et des lâches. Il reste pourtant qu'avant tout, nos soldats se battent, que nous nous battons nous-mêmes pour que ce qui reste de civilisation ne soit pas irrévocablement détruit, pour que l'univers ne devienne pas un bagne, pour qu'un millier de brigands n'aient pas définitivement le pouvoir de dicter au reste du monde ce qu'il doit faire, ce qu'il doit dire, penser, aimer ; pour que disparaissent de la scène, ces histrions qui s'appellent Hitler et Mussolini, et ces régimes totalitaires qui sont la honte de notre époque, pour que nos enfants ne soient pas des esclaves, et que les fils de la Pologne, de la Belgique, de la France... aient du pain et la liberté. N'entendez-vous pas l'immense plainte qui monte des camps de concentration et des camps de prisonniers, l'appel déses-

péré de tous les peuples qui gémissent sous l'oppression? Et dites-moi maintenant s'il est encore permis de distinguer et de faire des réserves, si la sagesse consiste à regarder cette aventure sanglante d'un œil froid et à ne pas prendre parti.

Mais la victoire ne doit pas être le terme de nos espoirs. Nous ne voulons pas la victoire pour la victoire. Au vrai, qu'est-ce que cela donne, surtout ces victoires de la guerre moderne, où à l'encontre des combats chevaleresques d'autrefois, le succès est nécessairement acquis à quiconque possède la supériorité matérielle. La victoire allemande sur la France, remportée au moyen de la trahison, du mensonge, et de 5 000 chars blindés, n'a vraiment rien de glorieux. La guerre nous a trop fait souffrir pour que nous désirions la gloire des armes, pour elle-même. Non. Nous combattons pour rester libres d'édifier la cité nouvelle; nous luttons pour garder le pouvoir d'introduire dans le monde le règne de la justice et de la charité. Il faut croire en cet espoir, nous le répéter et en vivre; il faut dès aujourd'hui nous entretenir des choses merveilleuses que nous accomplirons lorsque les canons et les mitrailleuses se seront tus et que les avions n'apparaîtront plus dans le ciel que pour apporter des messages d'espérance et de charité; il faut, dès aujourd'hui commencer de réaliser en nous et autour de nous, avec une ferveur de converti, cette vie nouvelle de l'innocence retrouvée.

Pourquoi pas? Il appartiendra à nos gouvernants de déterminer les grandes lignes des futures politiques nationales et internationales. Les difficultés ne leur manqueront pas, dans la recherche des solutions équitables. Peut-être même, n'entrevoions-nous pas d'issue. Mais, avons-nous besoin de leur mandat pour mettre de la sagesse et de la sainteté dans nos vies? Attendrons-nous des constitutions civiles et politiques parfaites pour

commencer de vivre vrai ? Avons-nous perdu la foi en la solidarité spirituelle des hommes ? Appuyés sur l'Évangile et sur l'enseignement de notre mère l'Église, ayons donc la certitude que nos actes les plus secrets ont une valeur sociale et que selon la qualité morale de nos vies nous contribuons à abaisser ou à élever le niveau du monde. Chaque fois que nous cédon's à la médiocrité, fût-ce dans le secret de notre âme, nous retardons l'avènement de la paix véritable dans le monde ; chaque fois que nous sommes courageux et forts, en face du devoir, chaque fois que nous sommes vrais dans notre vie, nous travaillons à l'établissement de la cité nouvelle ! Qu'attendons-nous pour apporter notre part à la conquête de la victoire, à la conquête, encore plus difficile, de la paix ?

Vivre vrai ! L'expression n'est peut-être pas heureuse. C'est pourtant la seule qui puisse rendre exactement ma pensée. Vivre vrai, c'est avoir le sens des véritables valeurs et faire passer ce sens dans sa vie. Nous avons trop préféré jusqu'ici le paraître à l'être, l'agitation à l'action intérieure ; nous avons trop vécu de formalisme et d'extériorité, même en religion. Il nous faut retrouver la voie royale de la vérité et de la simplicité, revenir à l'approfondissement dans la solitude et le silence. Vivre vrai, c'est en particulier pour nous chrétiens, avoir l'intuition de ce qu'est le christianisme et comprendre que si l'Absolu se donne à nous ce doit être pour que de notre part, il y ait don total ; c'est considérer le Christ, non pas comme une abstraction lointaine, mais comme une personne, quelqu'un à qui nous pouvons parler et qui nous répond, une présence. Vivre vrai, c'est croire effectivement en la valeur éternelle de l'Évangile comme ferment de l'humanité et en la nécessité de sa présence dans le monde, par le chrétien ; non pas nécessairement de cette présence corporelle

POUR LA GUERRE ET L'APRÈS-GUERRE

qui devient souvent encombrante et qui parfois même masque une absence ; pas nécessairement non plus de cette présence qui s'inscrit dans les sociétés, les registres et les statistiques ; mais de cette présence spirituelle, invisible souvent et qui est avant tout compréhension, attention silencieuse et affectueuse sympathie...

Ne dites plus que nous combattons pour le « statu quo ». Nous luttons pour l'avènement de la cité nouvelle qui sera la cité du Christ. Pax Christi in regno Christi. Et nous n'aurons de cesse, que lorsque « la terre sera pleine de la connaissance et de la crainte de Iahwé, comme la mer est remplie par les eaux ».

Gérard PARÉ, O. P.

Ottawa, 8 mai 1942

Saint Paul, l'humain et l'absolu

(suite)

Après avoir reçu d'Ananie, le chef de la communauté chrétienne de Damas, le baptême de l'eau et de l'Esprit, après avoir été guéri de sa cécité, Paul immédiatement se mit à prêcher dans les synagogues. Quelques semaines plus tard il partit pour l'Arabie s'enfermer dans la solitude, méditer les Saintes Ecritures devenues depuis sa conversion pleines d'une signification nouvelle. Il y demeura trois ans.

Il revint à Damas, prêchant ouvertement le Christ. Les Juifs, ses frères, déjà ses plus audacieux ennemis, résolurent de le tuer. Quelques disciples au courant du complot sauvèrent Paul en l'enfermant dans une grande corbeille d'osier et en le descendant durant la nuit par une poterne, le long des remparts de la ville.

Paul prit le chemin de Jérusalem. Il y allait, non pas pour recevoir les enseignements des apôtres — lui, personnellement instruit par le Christ — mais pour voir Pierre. « Pour le voir, dit-il, selon la force de l'original comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée ». Et Bossuet ajoute : « Voir Pierre non pas pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse, mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul il faut voir Pierre ».

Présenté par Barnabé — un converti de la première heure, Juif helléniste de l'île de Chypre — aux apôtres qui se méfiaient tout d'abord de lui, Paul demeura avec eux deux semaines. Puis,

sa vie de nouveau menacée par les Juifs qui se rebiffaient à sa prédication, il s'embarqua à Césarée pour Tarse, obéissant à Jésus qui lui était apparu pour lui dire : « Va, parce que c'est vers les nations lointaines que je t'enverrai ».

A Tarse, Barnabé vint le chercher, plusieurs années plus tard, pour l'emmener avec lui à Antioche de Syrie afin d'y organiser une communauté chrétienne qui naissait en plein champ païen. Les deux missionnaires prêchèrent une année entière avec d'excellents résultats. Dans le travail et la prière Paul intensifiait sa formation d'apôtre si bien commencée à Tarse. Il projetait secrètement d'agrandir son champ d'action et de partir à la conquête du monde. Dieu qui le favorisait d'extases et de révélations lui rappelait souvent sa vocation auprès des Gentils.

Les chrétiens de Jérusalem souffraient depuis des mois de la famine. Barnabé et Paul recueillirent auprès de leurs fidèles d'Antioche des aumônes qu'ils apportèrent à leurs frères affligés. Ce devoir accompli, ils s'embarquèrent à Séleucide pour Chypre emmenant avec eux pour les aider dans leur apostolat, Jean-Marc, cousin de Barnabé. Mais rendu à Perge, ce dernier, effrayé des dangers que représentait un voyage aussi long — Paul voulait se rendre à Antioche de Pisidie — abandonna les deux missionnaires pour retourner à Jérusalem.

Cinq églises surgirent au cours de ce premier voyage allumées comme une flamme par la parole de feu des prédicateurs. Seuls, les Juifs à qui Paul prêchait toujours en premier lieu, terre stérile, demeuraient morts dans l'enfantement du monde nouveau.

Paul possédait plus que quiconque le don d'organisation. La nouvelle église établie il ne l'abandonnait plus à elle-même. Il y établissait des disciples qui continuaient la tâche commencée.

Il connaissait les hommes. Il savait les juger à leur juste valeur. Ses disciples vivaient dans l'influence de son magnétisme stimulateur.

L'attitude de Paul et de Barnabé qui préconisaient l'affranchissement de l'ancienne Loi, leur visible intention de jeter les Gentils, en masses innombrables, dans les bras du Christ sans les contraindre aux prescriptions judaïques, portaient scandale aux Juifs chrétiens de Jérusalem. Les deux missionnaires se rendirent à la ville sainte, bien décidés à ne rien consentir aux judaïsants, emmenant avec eux Tite, grec converti, pour expliquer aux principaux apôtres l'efficacité de leur apostolat.

Pierre dut se prononcer. Jacques, évêque de Jérusalem, le fit aussi, en termes assez énergiques pour arrêter l'effervescence. Mais de retour à Antioche la lutte reprit, plus grave cette fois, à cause surtout de l'attitude de Pierre qui était venu dans cette ville et qui, mal conseillé par des Juifs de Jérusalem, s'éloignait insensiblement des Grecs convertis pour se consacrer uniquement à la colonie juive. Barnabé même, pourtant si sympathique aux idées de Paul, se laissa entraîner dans le camp opposé.

Paul, outré, résolut de mettre les choses au point. Il s'agissait une fois pour toutes d'intégrer dans l'Eglise des âmes qui y avaient leur place. Paul n'hésita pas à faire à Pierre une remontrance publique. « Si toi qui es Juif, lui dit-il, tu vis en gentil, non en juif (rappel de l'attitude première de Pierre), pourquoi obliges-tu les Gentils à judaïser (allusion à la contrainte morale exercée par la conduite nouvelle de Pierre).

La leçon porta. Pierre qui avait agi de bonne foi ne s'obstina point. Et « dans cette affaire l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, écrit le P. Prat, de la clairvoyance du docteur des nations ou de l'humilité du prince des apôtres ».

La situation éclaircie, Paul songea à revoir les églises d'Asie Mineure. Il en parla à Barnabé qui voulait prendre avec lui, cette fois encore, son cousin Marc. Paul refusa, sceptique quant à l'endurance apostolique du jeune disciple. Chacun demeurant sur ses positions, on dut se séparer. Barnabé partit pour Chypre avec Marc. Paul choisit Silas, membre de l'Eglise-mère et citoyen romain comme lui, connu pour sa sympathie envers les Gentils.

Le voyage fut consolant. Les églises de Perge, de Derbé, de Lystres, d'Iconium, d'Antioche progressaient victorieusement dans la doctrine chrétienne. A Lystres Paul retrouva Timothée, le jeune disciple qu'il s'était choisi pour devenir son collaborateur. C'était un jeune homme doué d'extraordinaires qualités d'intelligence et de cœur. Il était le fils d'un père païen et d'une mère juive. Il avait été élevé dans l'amour des Saintes Ecritures. Plusieurs fois, des voix prophétiques s'étaient prononcées en sa faveur. Paul le prit donc avec lui, le circoncit à cause de ses attaches israélites pour ne point donner prise aux critiques des judaïsants, puis, il lui imposa tout de suite la plénitude du sacerdoce.

Un autre disciple allait également s'attacher au pas de l'apôtre pendant ce deuxième voyage. Luc était originaire d'Antioche. Il était un converti de la première heure, médecin, cultivé, plein de zèle, attiré par la personnalité transcendante de son maître. Les Actes des Apôtres qu'il devait écrire de son style dépouillé de toutes fioritures ont fourni au monde chrétien le récit fidèle des missions de Paul.

Dirigé par l'Esprit-Saint Paul se rendit d'abord dans les églises d'Asie Mineure, puis il monta vers le nord évangéliser la Galatie, se rendant ensuite en Macédoine et en Achaïe. L'apôtre, après de vains efforts pour ressusciter la ville morte d'Athènes

se désintéressa d'elle, cadavre déjà froid d'une civilisation corrompue. Il se rendit à Corinthe où il arriva d'après son témoignage « infirme, craintif et tremblant ». Ses deux plus précieux disciples laissés en chemin pour parfaire sa mission, ne l'avaient pas encore rejoint et Paul, solitaire, chancelait sous le fardeau des nations nouvelles que réclamait le Christ.

Pressentant qu'il demeurerait longtemps à Corinthe, il se remit au travail. Partout où il passait Paul gagnait sa vie et celle de ses collaborateurs en pratiquant son métier de fabricant de tentes. Deux fois seulement au cours de son long ministère les fidèles de Philippe lui étaient venus en aide. Jamais il n'a demandé la charité. Il tenait par-dessus tout à ne rien devoir, répétant au long de sa prédication : « Que celui qui ne sait pas travailler de ses mains, ne mange pas non plus ».

Il passa dix-huit mois à Corinthe, vivant tout d'abord dans la maison de Priscille et Aquila, chez qui il travaillait, puis chez Titus Justus dont la maison était contiguë à la synagogue. Lorsqu'il s'en revint à Antioche au début de 54 Priscille et Aquila l'accompagnaient car ils désiraient s'établir à Ephèse. Ce couple de convertis, originaires d'Italie, devinrent par la suite de vaillants ouvriers de l'Évangile, fervents disciples de l'apôtre.

Après un court voyage à Jérusalem Paul vint les rejoindre à Ephèse, ville considérable de l'Asie Mineure qui suivait de près Rome et Alexandrie par le chiffre de sa population. Elle était fière de ses théâtres, de ses stades, de ses plaisirs. Le proconsul romain y avait sa résidence habituelle. L'importance de la ville était reconnue comme centre des relations entre l'Europe et l'Asie.

Paul y vécut deux ans travaillant avec Aquila, prêchant l'Évangile, d'après saint Luc, « à tous les habitants de l'Asie ».

Cette assertion s'explique lorsque l'on sait la position particulière qu'occupait géographiquement Ephèse, point autour duquel gravitaient les différentes provinces d'Asie. L'auditoire de Paul dans l'école de Tyrannus qu'il avait louée pour sa prédication, se renouvelait sans cesse. Ceux qui venaient l'entendre, souvent en simples curieux, s'en retournaient apôtres. Et la bonne nouvelle semée ainsi en terre fertile, germait au loin.

Une fois encore à cause de sa prédication, la vie de l'apôtre fut en danger. Il s'en alla en Macédoine, y demeura quelques mois, revit Corinthe pacifiée après une période de défaillances successives qui l'avaient beaucoup inquiété, s'en retourna en Palestine avec plusieurs de ses collaborateurs emportant la collecte souscrite par ces nouvelles églises aux pauvres de l'Eglise-mère.

Son âme était remplie de pressentiments : « Vous ne verrez plus mon visage », disait-il à ses enfants d'Ephèse. A ceux de Césarée qui pleuraient de voir partir leur père : « Pourquoi pleurez-vous et me déchirez-vous l'âme ? Je suis prêt, non seulement à porter les chaînes mais encore à mourir pour le nom du Seigneur Jésus ».

Le premier prétexte servit à ses ennemis de Jérusalem pour l'attaquer. On assura l'avoir vu introduire dans le Temple un Grec non circoncis arrivé d'Ephèse avec lui. On cria au sacrilège et se saisissant de lui on l'aurait tué sans le tribun Claudius Lysias qui, soucieux de préserver l'autorité établie, l'enchaîna pour l'emmener prisonnier et le soumettre au supplice de la flagellation. Apprenant de Paul qu'il était citoyen romain, il le laissa libre de chaînes, convoquant pour le lendemain le Sanhédrin. N'ayant rien appris d'assez grave dans leurs accusations pour le condamner et sachant qu'un complot se tramait parmi

les Juifs pour tuer Paul, il décida de se décharger d'un prisonnier aussi encombrant en l'envoyant à Césarée au procureur Félix.

Nommé en 52 procureur de la Judée, Félix gouvernait cette province selon le mot de Tacite avec l'autorité d'un roi et l'âme d'un esclave. Intrigant, fourbe et pervers, Félix voyait dans Paul un prisonnier important de qui il réussirait à extirper de l'argent. Il tergiversa, traînant le procès en longueur laissant à Paul un semblant de liberté.

En juin 59 Félix fut rappelé à Rome et Porcius Festus le remplaça. L'accusation qui pesait sur Paul ne lui parut point sérieuse et il voulut le faire acquitter par un tribunal de Jérusalem. Mais Paul se souvenant de la parole du Christ dans son cachot de la ville sainte : « Ne crains rien, il faut que tu me rendes témoignage à Rome », en appela à César.

Ce fut en septembre, la saison navigable approchant à sa fin, que Paul s'embarqua avec Luc et Aristarque attachés à sa personne par une permission spéciale. Il ne devait parvenir à Rome qu'au printemps suivant. Le bateau fit naufrage et l'équipage dut passer l'hiver dans l'île de Malte où les missionnaires firent de nombreuses conversions.

Voilà donc Paul rendu à Rome, enchaîné pour la cause du Christ, lui qui depuis tant d'années rêvait d'y vivre libre, au service de nouvelles conquêtes. Il faut, pour bien comprendre le caractère pénible de la captivité de Paul, l'avoir suivi pas à pas dans ses lointains voyages. Pas un, parmi les apôtres du Christ n'a dépensé autant d'infatigable dévouement à parcourir les pays étrangers que ce petit homme malingre qui ne semblait vivre qu'à force de volonté. Affligé d'une maladie dont les crises périodiques l'humiliaient comme un « soufflet de Satan », il mâ-

tait sa chair à force de vouloir et continuait sa course que rien ne pouvait arrêter.

Il passa deux ans à Rome enchaîné au prétorien qui répondait de sa personne. Malgré tout, il organisa son ministère, se servant de ses collaborateurs qu'il employait selon les besoins du moment pour instruire ou baptiser, pour porter ses messages aux églises lointaines. L'exemple du prisonnier était pour les chrétiens de Rome un encouragement. Chacun rivalisait de zèle à prêcher le nom de Jésus-Christ.

En 63, après des années d'atermoiements, l'affaire fut conclue par une ordonnance de non lieu et Paul, vieilli par les souffrances d'une longue captivité, reprit enfin la route de son destin glorieux.

On croit qu'il alla en Espagne, puis vers ses églises d'Asie qu'il visita une dernière fois laissant Timothée à Ephèse, puis Tite en Crète où il s'était rendu après avoir passé en Macédoine.

Après l'hiver de 66 passé à Nicopolis d'Epire, Paul pénètre au cœur même de la province d'Illyrie, à peine entamée dans un voyage précédent. Il y déploie un renouveau d'activité. Ses disciples parcourent le monde, porteurs de ses directives. Lui-même ne cesse de prêcher. On dirait qu'il emploie cette dernière année à semer après lui ses disciples préférés partout où ils sont nécessaires à l'organisation et à la défense de la Communauté chrétienne. On le retrouve ensuite à Rome, prisonnier, sous l'accusation d'avoir prêché la foi chrétienne, religion qualifiée de superstition, que persécute depuis des années l'incendiaire Néron.

L'intrépide voyageur est arrivé au terme de sa course. La captivité cette fois ne ressemble en rien à la demi-liberté des années précédentes. Paul est enfermé dans un cachot, privé de tout, souvent flagellé, subissant la promiscuité des prisonniers

romains. De tous ceux qu'il aime, seul Luc est encore auprès de lui. Quelques chrétiens de Rome, audacieux, viennent reconforter l'apôtre. Jamais il n'a autant souffert de la solitude qui se fait peu à peu autour de lui. « Hâte-toi de venir à moi, écrit-il à son cher Timothée. Mon sang va être répandu comme une libation et ma dissolution approche ».

Vers la fin de l'année 67, quelques mois avant l'écroulement de Néron, Paul fut conduit sur la voie d'Ostie, à trois milles des murs de Rome et après avoir subi une dernière fois le supplice de la flagellation eut, d'un coup de glaive, la tête tranchée.

Tout était accompli. Paul, comme son Maître du haut de la Croix, s'immobilisait dans le sacrifice définitif. Comme son Maître, par sa mort glorieuse, il attirait tout à lui.

Sa doctrine, transmise dans les lettres adressées aux convertis des nations nouvelles, allait continuer le Christ en traînées de flamme vive. A ceux qui dans les siècles à venir liraient cette nourriture, Paul se révélerait comme le Christ se révèle à ceux qui Le suivent au long des Evangiles. Les Epîtres de Paul sont une récompense. Une certitude. Les connaître à fond, s'en pénétrer, en imbiber sa vie spirituelle : c'est transformer son âme en une forteresse inexpugnable.

Paul au cours de sa vie mortelle a bouleversé sa génération. Il jette encore dans le temps présent le feu purificateur de ses exigences surnaturelles. « Dès qu'il se produit et se montre au milieu des hommes, écrit saint Jean Chrysostome, il bouleverse tout ; comme le feu quand il tombe au milieu des roseaux ou de la paille, il réduit en cendre l'empire des démons, il change et transforme à son gré toutes choses ».

Passionné de vérité, exigeant de sacrifices, Paul n'a rien omis pour attirer les hommes à Dieu. Insistant à temps et à

contretemps, reprenant, menaçant, exhortant, il a livré le bon combat.

Fait pour conduire les autres, « ambitieux comme dit le Père Prat, par nature et par zèle », il a gardé malgré la sainteté que lui conférait l'Esprit de Dieu, son caractère d'homme absolu qui ne craint pas d'exiger tout de Dieu. Il a souvent usé de colère parce qu'il voulait le bien des âmes. « La colère lui avait été donnée, dit encore saint Jean Chrysostome, pour ramener les pécheurs, pour réveiller les âmes apathiques, pour vaincre les lâchetés ». « D'ailleurs, ajoute-t-il, les défauts des saints étaient permises parce qu'il ne fallait pas qu'on pût dire qu'ils accomplissaient de si grandes choses parce qu'ils n'appartenaient pas à notre faible humanité ; c'est pour cela que Dieu laisse paraître leurs défaillances, voulant ôter ainsi tout prétexte à l'ingratitude et à l'apathie ».

Paul était multiple et revêtait toutes les formes. Rien de plus doux que son amour envers ses disciples, rien de plus surprenant parfois, au milieu d'une réprimande, que des mots de tendresse adressés à ses fidèles récalcitrants. « Mes petits enfants, dit-il aux Galates fragiles dans la foi, mes petits enfants pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement ». Aux Corinthiens il disait : « Je vous aime pour Dieu d'un amour de jalousie ».

Sa charité couvrait l'humanité entière. « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères, et que je posséderais toute science ; quand j'aurais même toute la foi, jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens pour

la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien ».

« La charité est patiente, elle est bonne ; la charité n'est pas envieuse, la charité n'est point inconsidérée, elle ne s'enfle point d'orgueil ; elle ne fait rien d'inconvenant, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du mal ; elle ne prend pas plaisir à l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout ».

« Quand il n'avait pas de motif de pleurer sur ses péchés, nous dit saint Jean Chrysostome, il pleurait sur les péchés des autres ou plutôt il se les appropriait par les larmes dont il savait les couvrir ».

« Nul ne saura jamais ce que fut saint Paul s'il ne l'a jamais aimé ». L'aimer veut dire se forger, aux sources vives de sa doctrine, une âme chrétienne. L'aimer veut dire marcher à sa suite dans la voie d'acceptation. L'aimer c'est mieux comprendre les différentes phases du Christianisme. C'est toucher avec ses mains, voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, vivre de sa vie intérieure, l'existence charnelle des premiers temps de l'Évangile.

Aimer saint Paul c'est comprendre le Christ, exalter sa Résurrection, communier aux mérites de Sa gloire.

Julia RICHER

Une cause de l'indifférence religieuse chez les jeunes gens

Je demandai, un jour, à un groupe d'étudiants en théologie, d'où pouvaient provenir la froideur et l'indifférence d'un trop grand nombre de jeunes gens de chez nous en matière religieuse. Je leur citai en exemple le cas de beaucoup de collégiens qui, après avoir fait la communion quotidienne pendant l'année scolaire, ne s'approchent qu'à de très rares intervalles de la Table sainte pendant le temps des vacances : le cas des étudiants à l'Université dont une moitié à peine assiste aux exercices de la retraite annuelle et dont un tiers peut-être assiste à la messe sur semaine ; le cas de ceux qui jettent tout de suite par-dessus bord les obligations de la vie chrétienne, dès qu'elles leur apparaissent inconciliables avec leur réussite en affaire ; enfin le cas de tous ceux qui abandonnent la prière ou ne la font plus que machinalement uniquement poussés par la force de l'habitude.

Pour prévenir des réponses qui n'eussent contenu qu'une part trop restreinte de vérité, j'exclus la question des connaissances religieuses, prétendant que pour la plupart, l'instruction religieuse, quoiqu'inégale, était suffisante, pendant l'enfance et l'adolescence. Je fis également abstraction de la question de la liberté, soulignant qu'il n'y avait peut-être pas de pays au monde où la foi chrétienne et la pratique religieuse fussent plus libres d'obstacles intérieurs et extérieurs que le nôtre. Je considérai aussi comme non recevable la question des secours surnaturels, puisque l'accès aux sacrements offre à tous les jeunes, quelles que soient leurs conditions respectives, un minimum de facilité qui ne leur laisse en général aucun motif d'excuse.

Parmi les nombreuses réponses qui me furent données, je remarquai les deux suivantes : le manque d'esprit de sacrifice provenant de l'éducation première, puis l'absence quasi-totale de réflexion. J'ai traité ailleurs de la première de ces causes ; arrêtons-nous ici à la seconde.

* * *

Les vérités qui ne font pas fréquemment l'objet de nos pensées restent sans répercussion sur nos actes. Au contraire nous tendons à reproduire dans notre conduite les vérités longuement méditées.

J'exprime ici de façon succincte un fait d'expérience dont la loi a été longuement exposée et commentée par des écrivains de tout genre. Un livre entre autres dont je ne saurais trop recommander la lecture aux jeunes gens a repris cette thèse d'une façon charmante en même temps qu'infiniment suggestive. Il s'agit de « La Réponse du Seigneur » d'Alphonse de Châteaubriant. L'auteur met en scène un étudiant qui décide d'occuper ses vacances à parcourir en amateur les routes de Bretagne. Le jeune homme devient pour deux mois, l'hôte d'un personnage mystérieux — le récit est mystique — qui entreprend de l'initier au mystère de la contemplation. Un jour que le vieillard le rencontre près de la chapelle gothique située dans l'immense parc qui environne le château, il lui pose naturellement cette question : « Etes-vous pieux ? » L'étudiant répond de façon négative et s'empresse de rejeter la faute sur ses maîtres. « Vous ne l'êtes pas, mais vous le deviendrez, reprend son hôte. La prière est la première de toutes les fonctions de l'homme... Ah ! vous croyez encore que j'exagère ! Depuis si longtemps, n'est-ce pas, qu'il y a des hommes qui se mettent à genoux et qui se relèvent les

mêmes !... La nature est muette et de son côté, le Seigneur ne répond pas !... En êtes-vous bien sûr ? Et si ce silence du Seigneur n'était qu'un aspect tragique de notre surdité ?... L'homme vit aujourd'hui dans un étrange état. Il ne sent plus le lien avec sa cause... Malheureux, perdu de misère, alourdi sous les jugs, défiguré par l'effort... il demande s'il existe dans la vie une porte de sortie qui ne soit pas la mort. Il ne sait plus ce que c'est que la piété... Quand vous aurez compris ce que c'est que la piété et ce qui se cache en elle, il vous semblera qu'une main de géant s'est emparé de votre être et l'a transporté à la source de la lumière, là où notre soleil n'est pas lui-même qu'un charbon brûlé... »

Mais la véritable piété, c'est la contemplation qui, pour peu qu'elle se prolonge et s'intensifie, transforme celui qui s'y livre en son objet, à tel point qu'il devient difficile de distinguer le contemplateur de l'objet contemplé. Le vieux maître possède dans une tour de son château, une admirable illustration de cette vérité sous la forme d'un papillon intimement incrusté dans la feuille sur laquelle il avait dû définitivement se poser. Il montre l'étrange échantillon au disciple en lui disant : « Il y avait là un papillon et une feuille ; il n'y a plus qu'une feuille ; et quand je vous demande où est le papillon, il vous faut une loupe pour distinguer l'insecte et vous assurer qu'il n'a pas disparu... Or les conditions qui ont présidé à cette métamorphose ne diffèrent en aucun degré de celles qui sont réclamées des plus grands serviteurs de Dieu... Ce petit papillon a tout simplement contemplé, contemplé cette feuille qu'il avait devant lui toujours, autour de lui, toujours... Les tempêtes ont pu bouleverser la forêt, les éclairs déchirer les nues du ciel, rien n'a pu effacer cette image... il n'a pas eu d'autre dieu devant sa face !... Oh !

quelle leçon vient à nous par la plus chétive des larves de la terre, par quelqu'un qu'on ne peut soupçonner ni d'ambition ni de folie mystique, ni de fausse science... Il nous enseigne que contempler, ou regarder son idéal indéfiniment, c'est prier, et que prier n'est pas demander à recevoir, mais demander à devenir... »

Considérons l'idée générique exprimée par les mots contemplation, méditation, oraison, idée qui peut signifier tout rapport avec Dieu en dehors de la prière vocale, de la récitation plus ou moins attentive de formules apprises de mémoire dès l'enfance, et demandons-nous combien de temps occupe dans la vie d'un jeune homme la pensée de Dieu, de Dieu en lui-même et dans ses mystères, de Dieu révélé à l'extérieur par les œuvres de la création. Disons que cette pensée occupe, pour un certain nombre, le temps consacré aux prières du matin et du soir, celui qui précède ou qui suit la réception des sacrements, celui de l'assistance à la sainte messe ; à condition que ces divers moments de recueillement ne soient pas noyés dans une foule de distractions, de pensées et de sentiments profanes. Mais en dehors de là que reste-t-il pour la pensée de Dieu et la pensée de la conduite personnelle en regard de Dieu ?

Sans doute, tous les jeunes gens contemplent. Leurs rêveries sont des bribes, des vestiges de contemplation. Quels en sont les objets selon les diverses périodes de l'enfance et de l'adolescence ? Nous remarquons que l'enfant à l'éveil de sa raison, s'il a reçu une éducation profondément chrétienne, pense fréquemment au bon Jésus et s'applique à bannir de sa conduite tout ce qui pourrait lui faire de la peine. Deux fillettes de moins de dix ans, que je rencontrai un jour sur la rue, sachant que je portais un crucifix au rosaire suspendu à ma ceinture me de-

mandèrent spontanément pour embrasser mon petit Jésus. C'est donc que cette pensée leur était familière. C'est, en effet, la pensée de Jésus qui domine toute la vie intérieure des enfants chrétiens encore en bas âge. Mais avec le premier éveil des passions, d'autres pensées et d'autres sentiments se substituent peu à peu à ceux-là et les refoulent au second plan. Chez la fillette, ce sera le désir de plaire ou de remporter la victoire sur une compagne de classe, chez le jeune garçon, ce sera le désir de la force physique, ou d'une plus grande habileté au jeu. Tels deviendront les objets de leur contemplation qui pourront varier dans le détail jusqu'à l'infini selon les circonstances, mais qui ne seront plus Dieu.

Parvenu à la majorité, le jeune homme ne pense plus à Dieu qu'en autant qu'aux regards de sa foi, Dieu peut lui venir en aide pour la réalisation de ses rêves de bonheur et de succès terrestres. Toute sa prière se resout en une prière de demande où les lèvres ont plus de part que l'esprit, selon l'expression du manuel ; bienheureux encore si l'objet de sa contemplation — il serait plus juste de dire, de son obsession — ne devient pas la satisfaction de quelque plaisir inavouable vers lequel il fait converger non seulement toutes ses pensées et ses désirs, mais aussi toutes les activités extérieures de sa vie.

Restons dans le domaine des contemplations honnêtes en raison de leurs objets. A quoi se résument-elles pour la plupart des jeunes gens ? S'ils sont étudiants, elles se résument au succès qui vaudra une gloire passagère et ouvrira la carrière enviée ; s'ils travaillent, ou bien ce sera une connaissance plus approfondie de leur technique en raison des divers avantages qui pourront en résulter, ou bien ce sera le désir de voir augmenter leur salaire, afin de pouvoir au plus tôt contracter ma-

riage et se créer un foyer. Quant à ceux qui cultivent la terre, c'est la pensée d'une fille économe, bonne ménagère, celle d'une grasse prairie qui donne le maximum de rendement, d'une récolte supérieure de grain ou de pommes de terre...

Tous les jeunes gens contemplent, sans le savoir, sans doute, mais tous contemplent. Vous devinerez les objets de leur contemplation à leur mise, à leurs gestes, à leurs paroles, à leurs allées et venues. Quelle place et combien de temps occupent la pensée de Dieu et la conformité de leur vie à la volonté divine parmi les nombreux objets de leur contemplation ? C'est cet oubli habituel de Dieu que l'on qualifie de manque de réflexion et qui explique pourquoi la manière d'agir des jeunes gens diffère tant de leur manière de croire. Ils perdent de vue la hiérarchie des valeurs et leur importance respective, parce qu'une foule d'objets qui sollicitent plus immédiatement l'attention du fait qu'ils sont plus rapprochés de la vie présente les empêchent de donner à l'unique nécessaire toute l'attention qu'ils devraient lui donner, pour rétablir dans leur estime et dans leur conduite la hiérarchie et la coordination des valeurs. Quand la pensée de Dieu n'est pas devenue habituellement familière, on ne voit pas pourquoi elle se présenterait à l'esprit au moment de la tentation, et encore qu'elle s'y présente, on ne voit pas comment elle ferait sentir son influence sur la conscience et la conduite, quand d'autres pensées ont déjà, depuis longtemps imposé le joug des habitudes correspondantes.

Pour penser à Dieu, toutefois, il est nécessaire de se recueillir. La pensée de Dieu ne s'offre pas à l'esprit comme la pensée des choses sensibles. Elle n'est pas portée immédiatement aux sens par une image. C'est pourquoi aussi longtemps que nous restons en contact avec le monde extérieur qui entre à la

fois par nos cinq sens, et aussi longtemps que nous ne parvenons pas à fermer l'esprit aux multiples images accumulées dans la mémoire et qui, précisément en raison de leur relation avec les choses de l'extérieur, affluent dans toutes les puissances de nos âmes, il n'y a pas de contemplation divine possible. Ce n'est qu'en raison d'exercices fréquemment répétés et très souvent aussi, en raison de grâces spéciales, que les saints sont parvenus à demeurer intimement unis à Dieu par la pensée au milieu des occupations extérieures les plus variées, sans que cela ne les dispense du reste, tous sans aucune exception, de donner chaque jour à la contemplation, un temps déterminé. Pour le commun des fidèles, étant donnée la grande difficulté de se recueillir, au milieu de l'incessante agitation occasionnée par le progrès moderne, il faudra pour assurer la fréquence de la pensée de Dieu, fixer un temps de la journée qui soit réservé à la réflexion.

Pour produire ses résultats dans la vie du jeune homme, il faut que cet enseignement soit donné dès l'enfance, à l'âge où l'on accepte sur l'autorité de ses parents et de ses maîtres, l'existence de Dieu et le mystère de la sainte Trinité. Alors seulement, cet enseignement gardera dans l'estime de l'enfant la même importance que les autres et de ce fait engendrera l'habitude. Et l'habitude se gardera en vieillissant comme se garde généralement celle de la prière du matin et du soir.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

L'Oeuvre française en Tunisie

II

LES RÉSULTATS

(suite)

Parallèlement à cette œuvre, que l'on pourrait plus exactement désigner sous le nom un peu étrange de « colonisation indigène », se poursuit celle de la colonisation française. Méthodiquement, suivant un plan étudié et arrêté par des experts, des « lots de colonisation » sont mis à la disposition de familles françaises auxquelles le Protectorat consent l'avance des sommes nécessaires à leur installation. Là aussi, il fit creuser des puits, construire des chemins, aménager le terrain pour faciliter la culture, le colon bénéficiaire devant, après un certain temps rembourser une partie au moins des avances reçues suivant une proportion croissante.

Souvent lots français et lots indigènes sont séparés. Chacun travaille pour son compte, le colon se contentant de faire appel à la main-d'œuvre locale. Mais souvent aussi, surtout pour la culture des oliveraies, une véritable association se forme entre les deux éléments. Le Français apporte son capital, sa technique ; l'Indigène fournit le terrain, le travail et lorsque les résultats de l'exploitation deviennent productifs, les fruits sont partagés entre les deux contractants suivant une proportion déterminée. C'est la formule du métayage.

Une des difficultés, et non des moindres, devant laquelle s'est trouvée l'administration du Protectorat consistait dans l'existence de très nombreux et très vastes domaines appartenant à des fondations pieuses : les « Habous ». En présence de l'insécurité caractérisant le précédent régime, la pratique s'était,

en effet, répandue, afin de mettre les propriétés foncières à l'abri de la rapacité des fonctionnaires beylicaux, de les constituer en dotations au profit d'une mosquée ou de toute autre institution religieuse. Un caractère sacré et intangible leur était ainsi conféré. Le donateur et ses héritiers perdaient le droit de nue propriété sur le terrain et les immeubles, ainsi transformés en biens de mainmorte, mais ils continuaient à en percevoir les revenus. Or nombre de ces terrains restaient en friche, richesse inexploitée, en raison de leur nature juridique qui en interdisait l'aliénation. Très désireuse, à la fois de les faire rentrer dans la circulation et de respecter la loi coranique, les autorités du Protectorat ont imaginé une solution ingénieuse qui, tout en ne lésant en rien les principes musulmans permet aux biens en question d'être mis en valeur ; ces terres restent, en effet, la propriété des fondations pieuses auxquelles elles ont été dévolues, mais celles-ci les donnent désormais en location à des personnes privées — colons français ou agriculteurs indigènes, indifféremment — qui les mettent en exploitation. Tout le monde bénéficie de cette réforme : la fondation religieuse qui perçoit un revenu, le locataire qui récolte le fruit de son travail et le pays enfin dont la richesse se trouve augmentée du fait de la mise en valeur de surfaces jusqu'alors laissées à l'abandon.

Il est à peine besoin de mentionner que le développement de l'agriculture en Tunisie a nécessité la réalisation de nombreux et importants travaux : constructions de routes, notamment pour relier aux voies ferrées et aux villes les plus proches les centres d'exploitation, vastes travaux d'irrigation particulièrement importants sous un climat où les pluies sont très irrégulières et parfois rares, c'est-à-dire creusement de puits, canalisations, barrages, dont certains constituent des travaux d'art considé-

rables, afin de répartir l'eau indispensable pour assurer la fertilité du sol. Dans d'autres contrées au contraire, l'existence de marécages, nuisibles aussi bien à la culture qu'à la salubrité, a nécessité des travaux de drainage et d'assèchement. Enfin, le Musulman étant, en Tunisie comme ailleurs, l'ennemi de l'arbre, la question du reboisement s'est posée. Sauf dans certaines régions avoisinant l'Algérie, où poussent de magnifiques chênes-lièges, le pays était en grande partie et est encore assez dénudé. Les forestiers français s'efforcent de reconstituer les anciennes richesses en arbres qui couvraient les montagnes de Tunisie.

La mise en valeur d'exploitations agricoles souvent considérables a nécessité tout un apprentissage de la part des Indigènes. Il a fallu leur enseigner les méthodes modernes, l'usage des engrais, des machines-outils, l'utilisation des semences appropriées aux terrains, qui ont eu pour résultat d'augmenter considérablement le rendement des terres. Près des grandes villes, notamment à Tunis et à Sousse, se trouvent des jardins d'essais où des spécialistes étudient les cultures les plus adaptées au climat en portant surtout leur attention sur le blé. Le résultat de leurs expériences leur permet de donner des conseils aux divers éléments de la population, sous le patronage de chambres d'agriculture mixtes dont un des rôles est de vulgariser les nouveaux procédés de culture.

Non moins riche que le sol lui-même est le sous-sol de la Tunisie. Les Romains avaient commencé son exploitation dont il subsiste quelques traces. Mais depuis des siècles, aucun profit n'avait été tiré des richesses minières du pays laissées elles aussi, à l'abandon. Les travaux de prospection ont relevé l'existence de nombreux gisements métalliques. Depuis longtemps déjà, les mines tunisiennes fournissent de très intéressants rendements

L'ŒUVRE FRANÇAISE EN TUNISIE

en fer, notamment vers la frontière algérienne, en cuivre, en plomb et en zinc. Et leurs perspectives d'avenir sont favorables.

Aucune cependant ne peut atteindre celle de la production des gisements de phosphate. Ceux-ci sont situés dans une contrée assez reculée de l'intérieur vers le sud et loin de la mer. Leur découverte dans le centre des Gafsa, qu'ils ont rendu célèbre, et de Metlaoui, est due à la perspicacité d'un Français, Philippe Thomas. Lui et Paul Bourde sont les deux grands « inventeurs » des richesses tunisiennes. Ces gisements offrent l'inappréciable avantage de se trouver presque à fleur de terre, de sorte que leur exploitation s'opère dans les conditions les plus faciles et les plus économiques : on taille la pente d'une colline comme on ferait pour une tranche de gâteau. Cet avantage est malheureusement sérieusement contrebalancé par l'éloignement de la mer. Pour transporter le précieux engrais vers les ports d'embarquement, deux lignes de chemin de fer ont été construites qui, partant également de Gafsa, aboutissent l'une à Sfax, l'autre plus au nord à Sousse. Et toute la journée, les wagons roulent vers la mer emportant les phosphates qui, dans ces deux ports munis de l'outillage nécessaire, sont chargés pour les destinations les plus diverses sur des navires de toutes les nationalités. Après les Etats-Unis, la Tunisie était, en effet, jusqu'à ces derniers temps, le plus grand producteur de phosphate du monde.

A cette tâche de mise en exploitation du pays s'en ajoutait une autre, plus importante encore : la Puissance protectrice se devait de veiller à la santé de ses protégés. La situation arriérée et misérable du pays en faisait un foyer où les maladies et les épidémies trouvaient trop d'occasions de se développer avec facilité et malheureusement d'une façon souvent très meurtrière. Elles étaient favorisées par un climat parfois insalubre, surtout

dans les contrées chaudes du sud, tantôt en raison de la présence de nombreux marécages infestés de dangereux moustiques, tantôt au contraire par suite de la rareté et de l'insalubrité des eaux, enfin et surtout par la complète ignorance des principes les plus élémentaires de l'hygiène. Sans parler de la syphilis fâcheusement répandue, la tuberculose, conséquence trop fréquente de la sous-alimentation et des mauvaises conditions d'habitat résultant de la misère, causaient des ravages. De même l'insidieux paludisme, qui, débutant sous une forme bénigne et laissant des intervalles de santé apparente, minait lentement l'Indigène. Enfin l'incroyable multiplicité des mouches qui, après s'être posées sur des objets malpropres venaient souiller les yeux, avait développé d'une façon inquiétante cette affreuse maladie du trachome qui ronge peu à peu l'œil et provoque souvent la cécité complète.

Pour combattre tous ces fléaux, l'administration du Protectorat a organisé un corps de médecins, dits médecins de colonisation. Installés en nombre croissant dans des centres souvent fort éloignés, ils ont la charge de la santé publique dans une circonscription délimitée. Non seulement ils ont pour mission de soigner Français et Indigènes qui viennent à eux, mais ils doivent effectuer périodiquement de longues tournées à travers la région qui leur est assignée, en s'arrêtant dans les grands bourgs les jours de marché où se rassemble la population des alentours. Secondés par des infirmiers indigènes, diplômés à la suite d'un stage dans les hôpitaux, ils donnent leurs consultations dans un dispensaire, plus ou moins bien installé suivant l'importance de la localité, mais toujours muni des médicaments et des instruments les plus indispensables. Quand l'état du malade est sérieux ou nécessite des soins suivis, il est dirigé sur

L'ŒUVRE FRANÇAISE EN TUNISIE

l'infirmérie la plus proche. C'est à un échelon supérieur l'installation sanitaire mieux en état, grâce à son outillage et à son service médical, de donner les soins appropriés. Enfin, dans la mesure du possible, les cas graves ou intéressants à étudier sont envoyés dans les hôpitaux fonctionnant dans les centres les plus importants, et il en existe au moins une douzaine. Les principaux se trouvent naturellement à Tunis qui compte à la fois un hôpital civil et un militaire pour les Français, un hôpital indigène ayant à sa tête le meilleur chirurgien de la Tunisie, un hôpital mixte pour maladies mentales, un hôpital italien, un juif...

Bref, le réseau sanitaire est aussi serré que possible et chaque année y ajoute une nouvelle maille, grâce à l'augmentation du nombre des médecins de colonisation, à celui des dispensaires et infirmeries, aux améliorations apportées dans les hôpitaux.

A l'Institut Pasteur, le premier fondé hors de France dès 1893, revient le contrôle de l'œuvre d'hygiène. Rien n'a été ménagé pour en faire un établissement muni de toutes les installations et de tous les instruments qu'exige la science moderne, et il est dirigé par une équipe de savants qu'anime encore l'esprit d'apostolat d'un des plus brillants disciples de Pasteur et de Roux, le Professeur Charles Nicolle. Bactériologue de réputation mondiale, c'est lui qui, en découvrant entre autres le mode de transmission du terrible typhus exanthématique, a rendu à l'humanité un service inappréciable. Très attaché à la Tunisie, après un long séjour, il avait quitté ce pays, qui lui doit tant et où son nom est toujours prononcé avec respect, pour terminer sa vie à Paris où le Collège de France avait tenu à lui offrir une de ses chaires. Dans les laboratoires de Tunis qu'il a organisés, tra-

vailent des bactériologues, aux travaux desquels s'associent souvent des savants étrangers, et qui élaborent les vaccins et les sérums dont les doses sont expédiées dans tous les hôpitaux, infirmeries et dispensaires du pays pour combattre la rage, la peste, la diphtérie, la typhoïde, etc...

En même temps qu'il s'attachait ainsi à sauvegarder la santé de la population et à en développer son bien-être, le Protectorat avait également à cœur de répandre parmi elle l'instruction. Bien qu'il ait été jusqu'ici évité de citer des chiffres, il suffira d'indiquer que les écoles tunisiennes comptaient déjà 75 000 élèves dès 1933 au lieu de 4 600 en 1885. Quand on connaît la méfiance de l'Islam pour les méthodes étrangères d'instruction, il est remarquable d'avoir à signaler que sur ce nombre 30 000 étaient de jeunes Musulmans. Bien plus, parmi une population dont la religion exige que les femmes ne sortent que voilées et mènent une existence presque cloîtrée, complètement séparées de l'élément masculin, c'est un succès considérable que d'avoir dès 1933 amené 5 000 jeunes filles à fréquenter les écoles organisées par le Protectorat. Si celles-ci font presque partout une part à l'étude du français, dont beaucoup de jeunes tunisiens possèdent au moins les rudiments alors que l'élite le parle couramment, leurs programmes n'en ont pas moins été adaptés avec soin à la mentalité indigène et aux mœurs locales. C'est ainsi notamment qu'un hodja y enseigne les préceptes coraniques dans les établissements à majorité musulmane. On a beaucoup parlé du fanatisme musulman ; il est indéniable. Mais il tient en grande partie à ce que l'arabe est essentiellement religieux. Sans doute n'a-t-il souvent aucune sympathie, bien au contraire, pour les croyances autres que les siennes. Cependant, en général, il est porté à plus d'indulgence envers ceux qui professent une autre foi qu'à l'é-

gard de ceux qui n'en ont aucune. A ses yeux, l'athée est non seulement un objet de mépris, mais un être anormal et dangereux. Aussi les écoles laïques françaises fondées à grands frais dans les pays d'Orient vers 1910 n'ont jamais réussi à attirer une clientèle musulmane. Les parents préféraient envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques où ils savaient trouver, non seulement un enseignement d'un niveau supérieur à celui des écoles locales, mais aussi une atmosphère de respect pour la religion.

Les institutions dirigées par les congrégations ont donc rencontré en Tunisie un terrain favorable. Leur activité s'exerce également dans le domaine de la charité, continuant ainsi les généreuses traditions apportées en Afrique du Nord par saint Vincent de Paul. Religieux et Religieuses complètent l'œuvre hospitalière entreprise par les autorités du Protectorat et parfois la secondent par leur présence dans certains hôpitaux. Enfin d'autres prêtres se vouent aux missions d'apostolat et parmi ceux-là, les Pères Blancs sont les plus répandus et les plus populaires.

Ainsi tend à se reconstituer dans ces régions un centre d'influence catholique. Après la christianisation de l'Empire romain, la Tunisie avait joué un rôle brillant dans le mouvement religieux de cette époque. Qu'il suffise d'évoquer le nom de saint Augustin, évêque d'Hippone¹, pour rappeler la place que l'Afrique du Nord tenait dans la civilisation chrétienne du Ve siècle.

A la suite de l'installation du Protectorat français sur la Tunisie, le titre de Primat d'Afrique fut rétabli et dévolu au Métropolitain de Carthage. Le premier titulaire en a été le Cardinal Lavignerie. Son souvenir est commémoré à Tunis par

1. Aujourd'hui Bône, en Algérie, non loin de la frontière tunisienne.

une statue s'érigeant près de la Porte de France qui fait communiquer les deux villes française et indigène, elle apparaît comme le symbole du rapprochement entre les deux races. L'œuvre du Cardinal a été continuée, entre autres, par Mgr Lemaître, vrai prêtre soldat dont la haute et vigoureuse silhouette et l'esprit indépendant et combatif ne sont pas près d'être oubliés dans ce pays auquel il avait voué son énergie et sa foi.

Comme le réseau hospitalier, le réseau scolaire se développe avec succès en Tunisie, depuis les petites écoles indigènes des villages où domine l'enseignement de l'arabe, jusqu'aux collèges des grandes villes où il est fait en français. Cette pyramide est couronnée par le Lycée Jules Ferry de Tunis. Il n'est pas rare que, leurs études une fois terminées dans leurs pays, les jeunes Tunisiens aillent les perfectionner en France. Nombre d'entre eux en reviennent avec les titres de Docteurs en Droit, d'Internes des hôpitaux et ils font déjà aux avocats et aux médecins français une sérieuse concurrence.

Depuis longtemps déjà, l'Administration du Protectorat s'était rendu compte qu'en se bornant à porter ses efforts sur l'enseignement livresque, elle risquait de multiplier des demi-savants pleins de prétentions et de créer un prolétariat intellectuel. C'est pourquoi elle s'est efforcée de mettre en honneur le travail manuel en développant des écoles techniques et professionnelles. La rénovation des arts indigènes a fait l'objet spécial de son attention. Après avoir connu une période d'éclat, ceux-ci étaient tombés en décadence. La routine avait tué toute initiative et les mêmes motifs de décoration étaient sans cesse répétés par les procédés les plus simples. Grâce à la direction de spécialistes qui se sont inspirés des traditions locales en remontant à leur source, la Tunisie produit aujourd'hui de nou-

L'ŒUVRE FRANÇAISE EN TUNISIE

veau des objets d'art originaux : tapis de laine, qui sous le nom de tapis de Kairouan, peuvent soutenir la comparaison avec ceux du Maroc, sinon avec ceux d'Orient ; poteries pittoresques de formes et de couleurs dont Nabeul s'est fait une spécialité ; cuirs et cuivres dont la renommée est universelle, car il n'y a guère de magasins de bibelots où l'on ne trouve des plateaux à café en cuivre repoussé, parfois ornés d'incrustations d'argent, ou des sacs et des coussins de gros cuir aux couleurs vives, souvent tissés d'or et d'argent, qui proviennent des ateliers tunisiens. Pour la confection de ces objets, des artistes français ont guidé de leur goût l'imagination et l'adresse des Indigènes, tout en les maintenant dans la tradition de leur art national.

Comment terminer sans faire au moins une rapide allusion aux immenses travaux nécessités par la transformation du pays et sa mise en exploitation : plus de 6 000 kilomètres de routes, 2 000 de voies ferrées (contre 16 en 1881), 12 000 de réseaux télégraphiques. Construction et équipement de ports : celui de Tunis relié à la mer par un canal de 12 kilomètres creusé à travers une lagune, ceux de Sousse et de Sfax, le port de guerre de Bizerte enfin, où une magnifique rade naturelle permettrait à toute la flotte française de la Méditerranée de trouver refuge. Travaux d'irrigation par barrages et canaux, exploitation des mines. Enfin travaux d'assainissement et d'embellissement des villes pour lesquels, s'inspirant des méthodes du Maréchal Lyautey, les architectes français ont tenu, non seulement à respecter les monuments indigènes, mais à conserver aux cités tunisiennes leur caractère national et pittoresque.

* * *

Au touriste qui visite les environs de la ville de Sfax, on fait volontiers gravir une petite colline qui, à une dizaine de kilo-

mètres, domine une immense plaine. Il y a là un signal géodésique d'où l'on découvre une étendue sans limite. Le spectacle est impressionnant. Au loin, au milieu des murs antiques entourant la vieille cité de Sfax, se distingue l'élégant édifice de style oriental qui abrite les services de la municipalité. Tout autour, à côté de la ville indigène et des bazars, se pressent de nombreuses maisons blanches aux larges arcades et aux toits en terrasse habitées par les Français. Hors des murs, se dresse d'un côté un imposant hôpital situé dans un vaste jardin où s'aperçoivent les pavillons de ses nombreuses annexes. De l'autre, les cheminées des multiples usines productrices d'huile lancent vers le ciel leurs épaisses fumées. Des rubans blancs marquent le sillage des routes où vole la poussière soulevée par les automobiles qui les parcourent à toute vitesse. Des lignes sombres indiquent la direction des rails des deux voies ferrées qui apportent, du nord, des olives du Sahel, du sud les phosphates de Gafsa et viennent aboutir sur les quais du port. Là, hérissés de mâts, on distingue les navires prêts à embarquer ces produits pour les transporter dans le monde. Et tout autour de cette colline, couvrant des kilomètres et des kilomètres à la ronde, à perte de vue, comme une immense armée à la parade, s'alignent, à distance égale, les arbres innombrables de la forêt d'oliviers qui a apporté la prospérité dans la région.

Que celui qui contemple ce spectacle se reporte par la pensée à une cinquantaine d'années en arrière : là où règnent l'ordre et la prospérité, là où l'on constate aujourd'hui les multiples manifestations d'une activité moderne, s'étendait alors une région désolée, aride, semi-désertique où circulaient des tribus nomades cherchant toujours plus loin leur maigre subsistance ou fuyant l'agression de tribus pillardes.

René RISTELHUEBER

Chacun sa vie...

La réponse à Thomas

Il y a des spirituels malicieux, et un Jésuite disait : « Ne vous attendez pas, avant de communier, d'avoir les dispositions qui sont les effets de la communion ». Dieu, dans la communion, nous enseigne que nous sommes trop grossiers encore pour voir l'Ineffable. Nous restons jongleurs de Notre-Dame, et tout ce qui m'est permis, c'est les tours du bateleur. Notre liturgie, si belle, reste toujours balbutiante. Sois humble.

L'humilité, c'est la vertu fondamentale ; l'orgueil, le vice premier. L'humilité, avec l'amour. Tu es incapable, par toi, d'un seul instant de ferveur, devant un miracle aussi amoureux, le don de Soi-même par Dieu Lui-même. Cela nous passe tellement que nous sommes tentés de rebrousser chemin, sceptiques devant un amour aussi ridicule. Comme tous les scepticismes, celui-ci garde une furieuse envie de croire. Le moyen de croire, la preuve la plus probante, elle est là, toute prête, dans l'humilité, la vertu inconnue.

Un paradoxe divin. Présente-toi avec toutes tes misères, tes liens mal dénoués (le garde-chiourme a libéré les mains, profite-en, tu as encore les fers aux pieds), vas-y à contre-cœur, ce n'est pas ce cœur de chair que Dieu veut uniquement, c'est tes mains jointes, le garde a enlevé les chaînes, c'est pour que tu présentes tes mains, que, Lui-même, Il les lie de ses propres chaînes.

Pas fiers, penauds un peu, c'est dans une chapelle de prison que nous recevons l'hostie. Notre fiche est encore là, résumée dans le livre d'écrou, tes empreintes digitales sont classées. C'est pis qu'un accusé qui se présente à Dieu, c'est un condamné.

Il n'est pas sûr de ne pas recommencer, dès que les portes à triples serrures s'ouvriront. Espérance quand même, l'espérance, c'est la certitude du pauvre. Dieu fera quelques pas avec toi, lorsque les tiens, les premiers, s'inscriront hors les murs. Ce sera une telle joie que tu l'auras, la certitude de ne pas recommencer. La communion, c'est Dieu qui t'accompagne, au seuil du pénitencier. Pas de ferveur ? Pourquoi t'étonner ? Tu es encore tout à la honte, « ticket of leave », remise de peine, sursis.

Un jour, muni du viatique, tu passeras à travers les enfers, sans brûlure.

Rêve, parle, écris, ce ne sera jamais *ça*, Dieu, le ciel. Tu ne saurais percevoir, ici, chez nous.

Mais communie, ô Thomas, communie, la preuve que tu cherchais, tu l'as trouvée.

La Présence réelle fait taire vos blasphèmes. Je ne vais pas épiloguer sur nos mystères. Et, cependant, êtes-vous des esprits purs ? Vos plus riches abstractions, je vous vois qui les incarnez dans des mots dont je connais trop l'origine.

Des jours heureux, nous sommes plus assurés de la Présence réelle que du monde extérieur. Vous ne pénétrez pas le monde extérieur, et, pour ainsi dire, vous saisissez...

La communion vous semble trop matérielle ? Et ne voyez-vous pas que ce corps a besoin de communier, aussi, ce corps plus criminel encore que l'âme. Nous avons surtout un corps, pauvres humains.

Parce que tu n'as plus de ferveur, devant le Tabernacle, déjà le blasphème sourd en toi. Le diable est compagnon fidèle du chrétien. Il ne le laisse d'un pas. Pour un peu, il se mettrait à genoux, avec lui. Le Tabernacle reste muet, et l'Hostie, aussi vaine qu'insipide : elle n'est plus que ce qu'elle paraît. Tu n'en-

tends plus la voix de Dieu. Plus d'amitié entre ce mystère inerte et ton âme avide. Devenues sacrilèges, ta bouderie et ton impatience font un symbole creux du cadeau le plus adorable de la Divinité.

Le silence éternel de la Divinité...

Avant de L'accuser, confesse-toi humblement. Songe surtout à l'impatience de Jésus dans l'Hostie. Il souffre comme toi, plus que toi, avec toi. Prisonnier de l'Hostie : un lieu commun de la spiritualité. Et qui aspire à se révéler à toi, à se révéler peut-être sous une forme sensible, comme aux jours printaniers de génésareth. C'est toi qui as scellé la prison.

Le silence apparent de Dieu répond au silence coupable de l'homme.

Dans la Genèse naïve, qui est, aussi, une épopée cosmique, Jéhovah familier se promène dans ses jardins, près de l'homme et de la femme. Adam vivait avec Dieu, dans une intimité domestique : la noblesse antique, qui fait sa famille des serviteurs. La Chute, ce fut la première fugue de l'Enfant prodigue, et le premier pardon... C'est l'homme qui a fait Dieu prisonnier dans l'Hostie.

Si vous supprimez l'Homme-Dieu, abolissez l'homme aussi, qui fait une ombre à la splendeur de Dieu.

Dieu est tout : pourquoi ne serait-il pas l'homme par excellence ?

Ils veulent à tout prix faire ménage à part, ils proclament la séparation de l'homme et de Dieu. Le mariage ineffable les scandalise. Ce n'est pas sans motif qu'ils moquent le *Cantique*, ils en font un épithalame dont l'Epoux serait absent.

Et, « mariage par procuration », disent-ils, la Présence réelle les offusque.

Dieu, se faisant homme, a créé, pour ainsi dire, l'homme de nouveau. Surabondance de la création, surabondance de la miséricorde. Il fait saisir sans échappatoire possible, aux Thomas que nous sommes, que nous avons été faits à son image et à sa ressemblance.

Point d'idolâtrie grossière : le Dieu à qui je parle, le thaumaturge qui fait des tours magiques avec des petits poissons et des pains d'une livre, c'est Dieu Lui-même. Le voile du temple a été déchiré deux fois : au jour de Sa naissance, le voile de la terre, qui s'est fendu, pour L'accueillir, aux cantiques des anges, aux balbutiements des bergers, et, quand il expira le cri du péché qui mourait, le voile de la première pénitence, celle du peuple juif. Et les ténèbres s'entr'ouvrent toujours en même temps que la petite porte du tabernacle.

Ces délicats n'acceptent qu'une idolâtrie, celle du cerveau. Ils touchent Dieu avec des pincettes.

Humilité outrecuidante, qui refuse le Dieu qui se montre Lui-même aux regards humains. Le miracle au laboratoire, au cénacle des doctes, demandait Renan : Dieu au sanctuaire de l'esprit, condescendent ces fiers adorateurs. Sanctuaires qui deviennent aisément des oubliettes.

Jésus aux champs de Galilée, et Jésus dans le Saint Sacrement, c'est Dieu qui tend sa main à l'homme. Ces nobles seigneurs cachent leurs mains dans le dos.

Que Dieu soit béni de se cacher à moi. Il est là, quand même, dans les maisons de la terre. Ce purgatoire, où la promesse vivante du salut serait absente, je ne saurais l'endurer. Heureuses les âmes des morts, heureuses dans leurs souffrances et qui sont assurées qu'elle Le verront !

Berthelot BRUNET

Directives pratiques

NOTES DE THÉOLOGIE PASTORALE

Le paiement de l'impôt sur le revenu oblige-t-il en conscience ?

A) Nature de l'impôt sur le revenu. B) Existence et portée de l'obligation. C) Conduite pratique.

A) Nature de l'impôt sur le revenu.

Tous les moralistes catholiques nous enseignent que l'obligation de payer l'impôt direct est plus rigoureuse que celle de payer l'impôt indirect. L'impôt direct est prélevé immédiatement sur la fortune, le revenu ou le salaire des citoyens. L'impôt indirect revêt un grand nombre de formes dont les plus communes sont les douanes, le fisc, les droits de l'Etat sur les transactions, etc. « Nous n'achetons presque aucune chose sans qu'une bonne partie du prix revienne au fisc. Il est des cas où cette part est plus de moitié. Vous achetez une livre de sucre, vous la payez treize sous, il y a sept sous pour le fisc... On paie cependant sans difficulté parce que l'impôt se confond avec le prix, et l'on garde l'illusion d'employer son argent à sa satisfaction personnelle »¹.

Il n'en va pas aussi facilement de l'impôt direct. Il en coûte de remettre immédiatement une part de ses biens à l'Etat sans aucune compensation exclusivement personnelle. C'est pourquoi l'impôt direct ne devrait être généralement prélevé qu'aux époques particulièrement pénibles comme celles de crise ou de guerre. L'impôt sur le revenu actuellement en vigueur au Canada est un impôt direct. « La dîme ecclésiastique était un impôt sur le revenu. Cette forme d'impôt était facile à établir dans le temps où les fortunes étaient presque entièrement territoriales. Le

1. Domet de Vorges, « L'impôt et les théologiens ». Science et Religion, 1902, (51) p. 35.

dixième du blé produit, le dixième des animaux nés dans l'année, etc., sont des faits relativement faciles à constater. Mais il en est autrement depuis que les sources de revenu sont devenues extrêmement diverses. Le capital est aujourd'hui un Prothée ; il revêt mille formes : propriétés, actions, rentes, valeurs étrangères, titres au porteur, prêts chirographaires, etc. Le saisir sous ses mille formes serait un travail au-dessus même de l'ingéniosité du fisc. Le Cardinal Lugo, il y a trois cents ans, voyait déjà la difficulté et la signalait. Non seulement un état exact des fortunes est presque impossible à dresser, mais la tentative seule de l'établir entraînerait des inquisitions odieuses qui aggraveraient la situation des particuliers plus que l'impôt lui-même (Disp. 36, sec. 2). On n'arriverait qu'à des résultats forcément inexacts où la prime serait au plus habile à dissimuler. Le contribuable candide ou naïf paierait pour les autres »¹. Sans doute une plus grande précision dans les méthodes de comptabilité moderne permet à l'Etat des investigations plus rigoureuses ; mais qui ne sait que la tenue des livres n'est pas encore d'usage universel et qu'à la rigueur on peut ne faire figurer dans les livres que ce que l'on veut ? Il reste que seul le contribuable jouissant d'un salaire fixe, déterminé et reconnu est forcé d'observer la lettre de la loi.

Surviennent d'autre part une époque où, en raison de certaines circonstances impérieuses, l'impôt indirect ne suffise plus aux charges de l'Etat, il apparaît alors plus sage d'établir l'impôt direct que d'augmenter l'impôt indirect. Dans le second cas, l'Etat devrait en arriver, ou bien à prélever des droits sur les choses de nécessité courante pour s'assurer un revenu convenable et alors le pauvre porterait une charge qui lui serait infiniment plus onéreuse qu'au riche, ou bien à prélever des droits extrêmement élevés sur les objets de luxe et alors la consommation diminuant, la source même du revenu serait tarie. Dans l'un et l'autre cas la loi manquerait son but. Le contribuable

1. Domet de Vorges, op. cit., p. 32.

DIRECTIVES PRATIQUES

peut soupçonner par là que ce peut être un devoir aussi pénible pour un gouvernement consciencieux d'édicter une juste loi de l'impôt que celui de s'y soumettre¹.

B) Existence et portée de l'obligation.

La loi de l'impôt sur le revenu serait-elle une loi purement pénale en ce sens que le contribuable ne serait tenu qu'à la seule peine imposée en cas de fraude ? Quoi qu'il en soit de l'existence des lois purement pénales, il n'est pas un seul moraliste catholique qui leur assimile la loi de l'impôt direct. Certains prennent même soin de nous prévenir que les lois des impôts directs obligent directement en conscience, alors que les lois des impôts indirects peuvent être, du moins en certains cas, purement pénales².

Saint Thomas d'Aquin enseigne que les lois humaines obligent en conscience lorsqu'elles sont justes et qu'elles sont justes lorsqu'elles revêtent les trois conditions suivantes : 1) d'après leur fin, lorsqu'elles sont ordonnées au bien commun ; 2) d'après leur auteur, lorsqu'elles n'excèdent pas le pouvoir de celui qui les porte ; 3) d'après leur forme, lorsque les charges qu'elles imposent sont proportionnées aux conditions des citoyens³.

On voit par là que la loi canadienne de l'impôt sur le revenu est juste, puisqu'elle est ordonnée à une fin juste et honnête, le bien commun, puisqu'elle est portée par l'autorité compétente qui est ici le peuple lui-même par le moyen du suffrage universel, puisqu'elle accommode les charges aux conditions des citoyens.

Ce dernier caractère est peut-être le plus contesté. On apaise sa conscience en cultivant l'opinion que trop de grandes

1. On pourra s'en rendre compte en considérant le projet d'amendement de l'honorable ministre des Finances déposé à la Chambre des Communes, le 8 avril 1941. Déb. Cham. des Communes, sess. 1941, Vol. III, p. 2304 et suivantes.

2. Prummer nous dit que cette opinion est soutenue par un grand nombre de théologiens modernes (*magna pars theologorum modernorum*). *Manuale Theologiæ moralis*, t. I, no 293, paragraphe 4.

3. «*Dicuntur leges justæ ex fine quando scilicet ordinantur ad bonum commune, et ex auctore, quando scilicet lex laxta non excedit potestatem ferentis, et ex forma quando scilicet sæcundum æqualitatem proportionis imponuntur subditis onera* ». *Sum. Theol. II-II, Q. 90, A. 4.*

fortunes échappent au contrôle et par suite à la loi. Cette raison est nulle dans le domaine de l'impôt comme dans tout autre. Si un grand nombre de fidèles n'assistent pas à la messe du dimanche, je suis tenu quand même en conscience d'y assister. Du reste, saint Thomas nous prévient qu'il n'appartient pas au premier venu de décider de la justice d'une loi, encore moins de la condamner¹.

Quelle est maintenant l'étendue de l'obligation ? Les théologiens l'ont précisée de différentes façons, probablement selon les circonstances de lieux et de temps au milieu desquelles ils ont vécu et, par suite, selon les points de vue qui les ont frappés davantage. Ceux qui ont remarqué l'inutilité ou l'injustice d'un grand nombre de dépenses publiques se sont montrés plus indulgents vis-à-vis du contribuable. Les autres ont craint qu'une solution trop favorable n'ouvrît la porte à tous les abus et, par suite, ne privât la loi de sa raison d'être qui est le bien commun de la société.

Il serait difficile d'énumérer ici les différentes opinions et leurs tenants. Qu'il nous suffise d'indiquer la doctrine la plus certaine du moins en théorie. Nous dirons en terminant comment elle doit revêtir une certaine souplesse dans la pratique. Saint Alphonse de Liguori enseigne que l'obligation de payer tous les impôts justes prélevés par l'Etat oblige rigoureusement en conscience et que c'est un acte de justice commutative, de telle sorte que toute fraude oblige à restitution². Le saint Docteur cite les noms de vingt-trois théologiens à l'appui de cette opinion soutenue également par le Catéchisme romain et saint Antonin³.

1. « Non pertinet ad quemlibet ut interpretetur quid sit utile civitati ». I-II, Q. 96, A. 6.

« Nullus potest in ipsum iudicium condemnationis ferre ». Ibid. Q. 96, A. 6.

« Contra tyrannorum non privata præsumptione aliquorum sed auctoritate publica procedendum ». De regim. princip., i. I, chap. VI.

2. Theol. mor. I, 3, no. 616.

3. Le Catéchisme romain : « In hoc crimine rapacitatis includuntur, qui, quæ Ecclesiæ præsidibus et magistratibus debentur, vectigalia, tributa, decimas et reliqua hujus generis non dissolvunt vel intervertunt et ad se transferunt ». Pars 3, c. 8, q. 8.

Saint Antonin : « Cives, qui occultant sua mibilia vel immobilia vel fingunt minus valere aut debita habere, ut minus imponatur eis, furtum committunt et tenentur communitati satisfacere ». Sum. Theol., p. 2, tit. c. 13, parag. 3.

DIRECTIVES PRATIQUES

La raison de cette opinion se prend de ce que les levées d'impôts procèdent d'un contrat tacite entre l'Etat et les contribuables. L'Etat s'engage à veiller à la sécurité des citoyens de même qu'à la protection et à la défense du territoire, à la condition que les citoyens lui procurent, de leur côté, tous les moyens justes et nécessaires pour s'acquitter de ce devoir. De plus un citoyen aurait-il le droit de jouir honnêtement et légitimement des avantages positifs et négatifs que l'Etat procure à l'ensemble, s'il refusait de porter sa part légitime de charges ? Et si par son abstention, il était cause qu'un autre dût payer plus que sa part ? De quelque côté qu'on envisage la question, la justice intervient sous tous ses aspects de telle sorte que nous devons conclure que tout contribuable est tenu en conscience de payer l'impôt sur le revenu tel que prélevé par la présente législation canadienne.

C) Conduite pratique.

Dans le projet d'amendement sur la taxation des surplus de bénéfiques déposé à la Chambre des Communes du Parlement canadien par l'honorable M. Isley, ministre des Finances, nous lisons les lignes suivantes : « Dans le cours de l'année dernière, beaucoup d'attention a été prêtée aux problèmes impliqués et plusieurs hauts fonctionnaires de mon département aussi bien que du ministère du Revenu national ont consacré une grande partie de leur temps à entendre des représentations et à étudier des cas spécifiques où la loi actuelle créerait sans doute une gêne réelle. Il a été relativement facile dans maints cas d'en arriver à une solution « sur le papier » en ce qui concerne quelques-uns des problèmes. Toutefois de telles solutions doivent être pratiques au point de vue administratif. Pour appliquer une loi de ce genre et l'appliquer avec certitude, il faut nécessairement une certaine somme de compromis entre l'équité parfaite d'une part et la praticabilité de l'autre. Les propositions que je sou mets maintenant à la Chambre ont été soigneusement pesées à

ces deux points de vue et elles seront, je crois, acceptées de tous les côtés comme comportant une forte amélioration de la législation actuelle »¹.

De ce texte, nous pouvons légitimement déduire deux conclusions : premièrement que les législateurs ont fait ce qui était en leur pouvoir pour que la loi de l'impôt sur le revenu favorise dans la plus grande mesure du possible le bien commun ; deuxièmement, qu'il peut rester encore un grand nombre de cas où l'application rigoureuse des termes de la loi demeure aléatoire. Les compromis dont parle l'honorable ministre des Finances entre l'équité parfaite et la praticabilité administrative peuvent survenir également entre la teneur exacte de la loi et la conscience du contribuable et, dans ce cas, ils ne doivent pas toujours s'établir nécessairement au détriment du contribuable. Sans doute, c'est le devoir des percepteurs de l'impôt de se comporter en toutes circonstances selon les termes mêmes de la loi ; ils n'ont pas à peser les raisons morales qui peuvent diversifier les obligations. Mais s'il existe certaines conditions particulières de fortunes, ou certaines obligations dont la rigueur, au jugement d'hommes honnêtes et prudents, doit primer moralement sur le paiement intégral de l'impôt, les unes et les autres échappant à l'estimation commune des percepteurs, elles peuvent dispenser en conscience un contribuable de s'acquitter de son obligation selon toute la portée de la loi.

Serait condamnable absolument, en conscience, le contribuable qui, dans l'intention exclusive et bien arrêtée de ne rien sacrifier de sa richesse personnelle au bien commun, frauderait l'impôt en tout ou en partie en ne tenant aucune comptabilité ou en tenant deux séries de livre, la première inexacte qu'il présenterait aux officiers de l'Etat, la seconde véridique pour son usage personnel. Quant à celui qui, sans intention de frauder, retiendrait une certaine partie pour diverses fins autres que la fin exclusive d'une plus grande richesse personnelle et estime-

1. Traduction et texte officiels, Déb. de Chambre des Communes, sess. 1941, vol. III, p. 2305, col. I.

DIRECTIVES PRATIQUES

rait honnêtement que la part qu'il verse au trésor de l'Etat suffit amplement au devoir de l'équité, il serait difficile de lui faire une obligation en conscience de payer la balance ou de restituer ce qu'il aurait retenu.

Engageons fortement tous les contribuables à payer à l'Etat tous les impôts justes, nous conseillent communément les moralistes à la suite de saint Alphonse ; mais après une contravention, ne leur imposons pas inconsidérément l'obligation de restituer si, dans l'ensemble, ils ont convenablement contribué aux nécessités publiques ¹.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

CONSULTATION CANONIQUE

Les parrains au baptême doivent-ils être en état de grâce ?

Les parrains au baptême remplissent une fonction liturgique. Ils ne sont pas que de simples témoins, ils y jouent un rôle actif. Ce sont les parrains, en effet, qui répondent aux interrogations du prêtre, prononcent les professions de foi, récitent le *Pater* et le *Credo*.

On demande : *Pendant la cérémonie du baptême, les parrains doivent-ils être en état de grâce ?*

L'examen des conditions que le Droit canonique requiert de la part des parrains fournit la réponse à la question. Aussi, à la suite du code, y a-t-il lieu d'examiner avec soin les qualifications

1. « Generalite loquendo... de omnibus vectigalibus putat Lugo cum Molina, monendos esse populos ad tributa solvenda ; sed post factum non esse cogendos ad restitutionem tributi defraudati, si probabiliter sibi suadeant in tanta vectigalium multitudine aliquid injustum solvisse vel competenter contribuisse ad publicas necessitates ». Ita S. Alphonsus (Theol. mor., tom. I, no. 294, parag. e). Prümmer, *Man. Theol. Mor.*, tom. no. 294, parag. e.

« Stante sententiarum varietate, advertat confessarius quantum ad defraudationem tributorum, hæc principia generalia :

a) non esse imponendum onus solvendi vel restituendi nisi certa sit obligatio, omnibus diligenter inspectis ;

b) ubi pœnitentes sunt in bona fide, sæpe expedire ut in ipsa relinquantur ;

c) si pœnitentes interrogent, eos esse hortandos ut tributa solvant sicut homines probi solvere solent et sicut legitima consuetitudo leges interpretatur ». P. Merkelbach, *Sum. Theol. Mor.*, tom. II, no. 630, parag. H.

exigées pour la validité du parrainage et celles requises pour la licéité seulement.

Le canon 765, 2° frappe de nullité le parrainage d'un catholique sous le coup des peines ecclésiastiques suivantes : l'excommunication, l'infamie de droit, l'exclusion des actes légitimes, et s'il s'agit d'un clerc, la déposition ou la dégradation. Dans le cas cependant il faut qu'un tribunal ecclésiastique intervienne publiquement en prononçant contre le délinquant une sentence déclaratoire ou condamnatoire.

C'est dire qu'un catholique qui aurait perdu l'état de grâce pour avoir commis un délit méritant une telle peine, ne saurait être validement parrain au baptême. Il n'est pas qualifié pour remplir ce rôle, et s'il se présente, il faut l'écarter de la façon la moins blessante possible. Son parrainage n'aurait aucune valeur aux yeux de l'Eglise.

Le cas serait différent s'il n'y avait pas intervention manifeste du tribunal diocésain prononçant contre le délinquant une sentence déclaratoire ou condamnatoire. Le parrainage ne serait pas alors invalide ou nul, comme précédemment. Cependant il serait illicite, car le canon 766, 2° défend expressément d'admettre comme parrain un catholique frappé des peines ecclésiastiques mentionnées plus haut. Toute la différence provient donc de l'intervention ou non du tribunal diocésain sentenciant le coupable. Ajoutons toutefois que le code met une condition à une telle exclusion : c'est que le délit du coupable soit notoire, et l'on sait que la notoriété ajoute quelque chose à la publicité, à savoir l'impossibilité de dissimuler le délit et de lui trouver une excuse admise par le droit, comme l'ignorance ou la passion.

Le même canon 766, 2° exclut du parrainage les personnes qui par leur mauvaise conduite auraient perdu la réputation auprès des gens de bien. Elles sont à bon droit estimées indignes de remplir un tel office, et leur présence aux fonts baptismaux causerait un scandale. C'est pour un motif semblable que le Saint-Office a défendu d'admettre comme parrains les francs-maçons

DIRECTIVES PRATIQUES

connus publiquement, et tout autre membre notoire de sociétés condamnées par l'Eglise¹.

Dans les cas douteux cependant, avant d'exclure un parrain ou une marraine, sous prétexte de mauvaise réputation, le curé se rappellera la recommandation du canon 767 : consulter son supérieur hiérarchique, si la chose est possible. La décision de l'autorité diocésaine le protégera efficacement contre les ennuis que certains refus pourraient lui attirer.

Quant aux personnes en état de péché mortel, dont la conduite n'est pas scandaleuse et connue du public, on ne trouve aucune décision canonique qui les exclut. Il n'y a pas d'obligation juridique exigeant qu'elles se présentent à confesse avant la cérémonie du baptême. Sans doute il convient d'être en état de grâce pour remplir l'office de parrain, comme d'ailleurs pour l'accomplissement de n'importe quel acte religieux. Mais ici nous sortons du domaine du Droit canonique pour entrer dans celui de la théologie morale. Or les moralistes enseignent qu'il n'y a pas faute à agir comme parrains la conscience chargée de fautes mortelles.

Raymond CHARLAND, O. P.

1. Décret du 2 juillet. Cf. Gasparri : *Fontes J. C.*, vol. IV, p. 378.

Le Sens des Faits

Un congrès de pédagogie.

Pour la quatrième fois, déjà, nous avons le plaisir de convoquer les éducateurs de chez nous à un congrès de pédagogie. On sait que le but de ces réunions est de favoriser le développement des méthodes scientifiques dans l'éducation. Lorsque nous avons entrepris cette tâche, il nous a fallu choisir entre deux façons de procéder bien distinctes : étudier chaque problème sous un angle accessible au grand nombre, ou bien, le scruter avec toute la rigueur technique du spécialiste. Nous avons opté pour la seconde alternative avec l'assurance qu'il nous serait possible de réunir un petit groupe d'esprits sérieux qui sauraient tirer profit de cet effort d'approfondissement. Les faits n'ont pas trompé cet espoir. En juin 1940 et 1941, dans la paix rayonnante de notre monastère d'Ottawa, et l'automne dernier, aux imposantes réunions du soir des journées de l'ACFAS, c'est toute une élite qui est venue s'intéresser à nos travaux. Quant à ceux, plus nombreux encore, que la distance ou des circonstances insurmontables ont empêchés de se joindre à nous, ils ont tenu à nous témoigner autrement leur intérêt : des trois volumes publiés en moins de quinze mois, le premier est déjà épuisé et sera bientôt réimprimé pour satisfaire à toutes les demandes, et le tirage des deux autres est déjà fortement entamé. Après *L'hygiène mentale et l'éducation*, *Les Parents et l'enfant*, *Regards sur les sciences expérimentales*, nous donnerons prochainement : *Le maître et l'élève : Psychologie de l'enseignement*. C'est là, en effet, le sujet qui sera étudié dans ses grandes lignes en cette fin d'année. Voici les travaux qui seront lus et discutés : 1) R. P. Edmond Gaudron, O. F. M., *La genèse du savoir* ; 2) Dr Antonio Barbeau, *Les dispositifs cérébraux qui servent à la fonction de l'apprentissage* ; 3) R. P. Noël Mailloux, O. P., *Les lois de l'organisation vitale du savoir* ; 4) R. P. Robert Brennan, O. P., *Improvement in learning and its permanence. Remembering and forgetting* ; 5) M. Charles Bilodeau, *Le transfert de l'apprentissage* ; 6) M. Lawrence Dayhaw, *La mesure dans l'apprentissage* ; 7) M. l'abbé Irénée Lussier, *L'école et la communication du savoir*.

LE SENS DES FAITS

Enfin, en plus des sept travaux réguliers, si les circonstances le permettent, le Dr Rudolf Allers, professeur de psychologie à l'Université Catholique de Washington, donnera, sous les auspices de l'ACFAS, une conférence sur *Le développement intellectuel au cours de l'adolescence*.

Pour faire suite à un vœu maintes fois exprimé, le congrès se tiendra, cette année, à Montréal. Les réunions auront lieu à l'École Normale Secondaire, 3880, Chemin de la Côte-des-Neiges, du 24 juin au soir à huit heures et demie jusqu'au 27 juin au soir. Durant ces trois jours, il y aura séance de discussion dans la matinée, à 10 heures, et conférence, chaque après-midi à quatre heures et demie, et chaque soir à huit heures et demie.

Noël MAILLOUX, O. P.

De Claudel à Racine.

M. Sylvestre, qui *supervisionne*, à vol d'oiseau pressé, toute la production littéraire du Canada français, ne perd pas une occasion de rappeler à la justice ou à l'exactitude les téméraires auteurs qui s'égarèrent. Dernièrement, j'ai été, pour la deux ou troisième fois, le bénéficiaire de cette précieuse vigie. Je suis très touché de ces bons offices, moi qui me suis efforcé de mériter tout autre chose, mais le malheur veut que mon adhésion ne soit pas au niveau de ma reconnaissance.

Dans la livraison de mars de la *Revue Dominicaine*, j'écrivais : « C'est à la foi embrasée d'amour que songe le poète (Claudel) lorsque s'adressant à Erato, il chante :

*O mon amie sur le navire !
O mon amie ! car le monde n'était plus là
Pour nous assigner... etc.*

M. Sylvestre, qui juge cette « allusion » (quelle allusion ?) fort difficile à commenter, estime mon interprétation « assez discutable ». Pourquoi ? Parce que « ceux qui connaissent *Partage de midi* l'interpréteront sans doute autrement ». Et il nous laisse ainsi en plan, quand nous étions en droit d'attendre plus de précision. Pourquoi ces rares privilégiés qui ont lu *Partage de midi* (je serais surpris qu'il y en ait un seul au Canada), interpréteraient-ils autrement cette métaphore ? Pourquoi ? M. Sylvestre

veut-il insinuer, avec cette profondeur qui le caractérise, que l'introuvable lecteur du *Partage de midi* verrait dans l'amie sur le navire, en un mot dans *Erato*, cette femme de malheur, cette Ysé, qui, sur un tout autre navire, hésite entre amants ? A travers *Erato*, ce serait à Ysé que s'adresserait cette effusion tardive ! Vraiment, c'est un peu fort, et je suis certain que Claudel dégorgerait lui-même avec dégoût cette supposition... Claudel n'est pas de l'espèce d'homme pour qui la femme n'est que la femme, et ce qu'il a tenté dans la première des *Cinq Grandes Odes*, ce n'est pas un dernier message de Mésa à Ysé, mais l'assomption, dans le ciel étoilé de la foi chrétienne, du chœur inextinguible des neuf muses. C'est pourquoi il assigne à chacune sa place et son rôle, dans l'âme humaine illuminée par la foi. Que l'expérience du *Partage de midi* ait fourni du matériel à ces vers, je veux bien, mais la passion sauvage et dévastatrice de cette tragédie est ici infiniment dépassée. Bien loin derrière, vers l'Ouest, Ysé brûle avec le reste dans « la Troie du monde réel en flammes ! »

M. Sylvestre me reproche ensuite d'être très injuste envers Racine parce que, le mettant en contraste avec Claudel, je dis de lui qu'il ne sort pas de la littérature, qu'il évolue tout entier sur le plan des passions et des sentiments humains. Racine est le dramaturge et l'analyste, bien plus que le poète du cœur de l'homme, et la matière de ses tragédies, tout harmonieusement exprimée qu'elle soit, ne sort jamais du psychologique le plus observable. Sans doute, suis-je un peu dur en disant qu'il se confine dans « les complications de l'amour et de la galanterie », mais que voulez-vous, la distance est si grande entre l'espace profond, le ciel total où Claudel nous entraîne et l'atmosphère étriquée du drame racinien, que la tentation de sévérité est irrésistible. C'est du pur éclectisme que de vouloir concilier un égal amour de Claudel et de Racine. L'un détrône l'autre, du moins en partie, et, s'il est vrai que Racine a réalisé la plus haute forme de poésie, Claudel n'est plus qu'un mystagogue inintelligible. Imagine-t-on Racine écrivant *Cantate à trois voix* qui est pourtant le plus égal, le plus limpide, et, si vous voulez, le plus racinien des poèmes de Claudel ! Racine est aussi dénué du sens de l'invisible que Claudel en est comblé. Cette seconde vue du monde qui fait la grandeur et aussi la solitude du poète, il ne semble pas que le père d'Andromaque en soit très embarrassé. Son

LE SENS DES FAITS

domaine est le monde fermé d'une psychologie étroitement humaine. Tous les Jules Lemaître et les Thierry Maulnier du monde, à qui M. Sylvestre demande visiblement ce qu'il convient de dire de Racine, ne peuvent rien contre ces limites si facilement vérifiables.

Dieu d'un côté et le monde de l'autre, voilà bien Racine, le pur et sobre Racine, et c'est pour cela qu'il ne sort pas, je le répète, de la littérature. Imagine-t-on un contemplatif qui demanderait à Racine, même le Racine d'Esther et d'Athalie, de l'embarquer sur le lac d'or de l'oraison ? Tandis que Claudel, lui, ne cesse d'exercer sur nous la traction de Dieu. Il est, au témoignage de beaucoup d'initiés, un instrument très efficace de transport spirituel. Avec lui, nous passons le seuil d'un monde nouveau qui est vraiment l'antichambre du Roi. Racine nous représente avec art, pour notre plaisir, la vie que nous connaissons ; Claudel, pour notre joie, nous dévoile une vie secrète que nous devinions sans la connaître. Racine nous intéresse et nous charme ; Claudel nous empoigne et nous illumine. Différence sans doute négligeable pour M. Sylvestre qui peut mettre en balance l'humain et le divin. N'écrit-il pas : « Le R. P. comprend très bien comment Claudel baigne en pleine humanité. Claudel lui-même enseigne pourtant que le catholicisme n'est pas une religion désincarnée : l'Incarnation n'en est-elle pas le pivot ? » Quelle trouvaille et que nous voilà loin ! On dirait qu'en touchant à la gloire sacrée de Racine j'ai révoqué en doute le mystère de l'Incarnation. M. Sylvestre qui fait baigner Claudel dans la divinité et Racine dans l'humanité ne semble pourtant pas avoir un sens si profond de l'union nécessaire de ces deux éléments en poésie, comme partout ailleurs. Autrement il n'aurait pas risqué cette insignifiante antithèse. La vraie différence entre les deux poètes se prend à l'intérieur même de l'humain : Claudel a une humanité intégrale parce qu'il hospitalise Dieu, et Racine une humanité tronquée, parce qu'il le laisse dehors.

M. Sylvestre et autres conformistes auront sans doute beaucoup à dire contre cette relative admiration de Racine. Les études et les « thèses » ne manquent pas pour leur fournir des arguments, et M. Sylvestre pousse assez loin l'art d'utiliser le bien d'autrui. Lorsqu'il n'éruete pas de ces distinctions à fleur de peau qui le dispensent de penser, il débobine fièrement le contenu de son jabot à lectures. On a eu beau le convaincre d'im-

posture, il n'en continue pas moins de poser à l'omniscience la plus complète, et, avec autant d'ardeur que d'assiduité, il *apophtegmise* sur tout sujet. Ce prodigieux éphèbe a exploré de fond en comble toute la littérature d'expression française, depuis Rutebeuf jusqu'à Racine, depuis Cotin jusqu'à Paul Toupin, et il ne mesure pas à ses lecteurs la moisson dorée de ses jugements personnels. On dirait qu'il a juré de faire mentir, à sa manière, le vieux proverbe latin : *Nihil novi sub sole*, et, ma foi, il n'y réussit que trop.

G.-M. LUSSIER, O. P.

Projections

Foi réaliste Après la visite d'une cathédrale de France, un groupe de voyageurs parvient au sommet des tours où s'effectuent des travaux de réparation. Ils aperçoivent un vieil artisan qui cisèle à l'intérieur une pierre qu'il semble traiter comme une fine pièce d'orfèvrerie. « A quoi bon tant de soin, lui dit un touriste, personne ne verra d'en bas ces fioritures de granit ». — « Je ne travaille pas pour ceux d'en bas, mais pour Celui d'en haut », répond calmement le vieillard. Exemple persistant pour tant d'entrepreneurs et d'ouvriers de nos jours qui, au mépris de la justice et des contrats, font semblant de sceller des pierres et travaillent, non pour Dieu ni pour les hommes, mais pour eux-mêmes. Tant pis s'il se produit plus tard une hécatombe, les catholiques n'auront qu'à prévoir et à s'abstenir de la messe ce dimanche-là. Exemple persistant pour les chrétiens en général oubliant que leur foi est une connaissance réaliste, de nature à convaincre l'esprit, d'abord, puis à inspirer et diriger, au moins de façon médiate, tout genre d'opération, à partir des hautes recherches intellectuelles jusqu'au travail des mains.

Le réalisme de la croyance, il faudrait souvent réfléchir à ce qu'implique une telle formule, même si l'on pouvait s'en tenir à la simple adhésion de l'esprit. Connaissance vraie, dénuée, comme la foi humaine, d'évidence objective, mais appuyée sur l'autorité divine, la foi religieuse réclame un assentiment total, absolu. Ce n'est pas en vain que la philosophie parle d'une sorte d'identification de l'intelligence avec l'objet connu. Il s'agit d'admettre toute la révélation comme étant vraie et non comme si

elle était vraie. Distinction subtile en apparence, mais qui modifie singulièrement notre attitude mentale. Et les conséquences sont de taille dans un sens ou dans l'autre ; une foi simple et directe augmente de jour en jour, sous l'influx de la grâce ; tandis qu'un croyant comme si devient aisément un croyant comme ça. On doit faire exception lorsqu'il s'agit de ces crises de conscience où la foi d'un croyant qui s'ignore paraît complètement obnubilée. Les grands directeurs lui conseillent de se comporter religieusement comme en temps normal. Attitude d'humilité des plus logiques, si l'on daigne se souvenir que la foi demeure en permanence un don de Dieu. La trouvaille tant décriée de Pascal : *Abêtissez-vous*, n'est choquante qu'en apparence et pour les esprits-reflets qui s'estiment des esprits réfléchis.

Mais c'est dans la pratique religieuse que se manifeste, de façon définitive, le réalisme de la foi. Je qualifie de réaliste une foi en état de grâce et par suite une foi qui modifie quelque chose : une foi qui apporte un changement au programme. Souvent, chers lecteurs, il arrive qu'après avoir fixé le matin l'emploi de votre journée, vous recevez de bonne source une nouvelle qui renverse tous vos projets. Comme vous avez raison de faire confiance à votre informateur, vous dites : Voilà une nouvelle qui modifie entièrement mon horaire d'aujourd'hui. Parfois même un message plus important bouleverse une carrière d'homme. Un dogme révélé, c'est une nouvelle venue d'en haut, apportée sur terre par Jésus-Christ, explicitée et proclamée par son Eglise et de nature à modifier nos plans, notre vie elle-même et ses routines familières. S'il est vrai que le Christ est dûment représenté dans le prochain, surtout dans le prochain qui souffre, cela comporte un changement au programme de la vie sociale. S'il est vrai que le Christ, en personne cette fois, prend logement dans nos tabernacles et en sort pour se faire nourriture et breuvage, cela comporte un changement au programme de la vie culturelle. S'il est vrai enfin que la Trinité habite dans l'âme juste, cela comporte un changement au programme de la vie intérieure. Je pourrais épuiser de la sorte la série des dogmes générateurs de piété et d'action. Ainsi, par exemple, la Passion du Christ donne un sens vital aux souffrances et à la mort du chrétien.

La foi réaliste impose à l'adepte une orientation nouvelle, bousculant toutes ses routines, et permanente, car la religion est une vie et la vie ne s'arrête jamais. Impossible d'imaginer une

situation, un épisode où la foi ne puisse de près ou de loin s'interposer. Voici un jugement moral à porter : que me suggère la foi ? une décision à prendre où le spirituel entre en cause : que me prescrit la foi ? une tentation à vaincre : quelles ressources m'apporte la foi ? Quand cette vertu fondamentale s'introduit de la sorte à travers tous les rouages et toutes les complications de la vie réelle, une commune entente la dénomme esprit de foi. Mais à la rigueur son propre nom lui suffit, si la même entente décide qu'on ne badine pas avec la foi.

Ce vieil ouvrier dans sa tour évoque son ancêtre médiéval, peinant pour le Maître et sanctifiant son labeur par l'intention surnaturelle : une économie dirigée, comme dirait un sociologue à la page.

Visions d'Alaska Une attaque contre le Canada et ses voisins du sud commencerait sans doute par des raids japonais sur l'Alaska. J'ai vu cette terre de silence, point de mire du tourisme, si mal préparée à entendre l'affolante cacophonie des bombes. Terre de richesses naturelles et d'appâts miroitants. Les indigènes s'y attachent comme les hôtes de passage. Vers 1898, un prospecteur ruiné après sa rentrée au pays, n'hésitait pas à repartir pour cette région dangereuse, non encore organisée, où un soleil d'or à fleur de terre attirait la lie des peuples. Car il avait pris goût à ce genre de vie libre. Il aimait cette opulente marâtre. Il lui tardait de revoir les anciens camarades venant à sa rencontre au chant de l'hymne réputé national : *I sing of Thee, O land of gold, Alaska, my Alaska !*

Le visiteur d'aujourd'hui cède à de plus nobles attrait. A peine engagé dans le détroit de Stephen, le bateau de croisière tourne sur lui-même, et lentement, comme un libre promeneur en quête de plantes rares, se dirige vers un blanc promontoire appuyé aux contreforts des montagnes et s'avancant dans le Pacifique à la distance d'un mille, sur une hauteur d'environ deux cents pieds avec cent pieds de largeur. C'est le glacier Taku, l'un des plus immenses après celui de la Malaspina. Vingt minutes d'arrêt sont accordées, pas assez pour les rêveurs, assez pour les amateurs de photographie. Moi qui ai la manie, pour calmer les trop curieux, de baptiser tous les lacs et les sites du parcours, je ne trouve pas d'autre appellation pour bloc téméraire, déchiqueté au sommet, sur une base unie, resplendissante

et calme, que celle de glacier Eternité. Et qu'est-ce donc qui pourrait, à part notre présence ou la chute intermittente d'un fragment bleu dans la mer, nous rappeler que ce phénomène subsiste dans le Temps ? Sans nous, sans les voyageurs qui nous ont précédés ou qui suivront notre sillage, ce champ de glace resterait uniquement un fief du Créateur et son grand silence serait un luxe perdu.

Comme pour renchérir sur l'étrangeté du spectacle, voici toute une végétation qui s'étale dans le voisinage et même à proximité rigoureuse des glaciers. On y a découvert, en une seule année, près de cinq cents variétés de fleurs sauvages. Un de mes compagnons, M. Aurélien Boyer, décédé depuis lors, avait fait l'excursion, trente années auparavant, et relaté ses souvenirs dont voici une tranche. « Nous venions d'atteindre l'arête du glacier de l'Iskut et nous commençons à descendre le versant opposé. Nous étions à sept mille quatre cents pieds d'altitude, d'après mon baromètre. A six heures du soir nous laissons les neiges éternelles et nous mettons pied sur de la mousse. Cette mousse, c'était déjà la vie : mais elle était toute parsemée d'une infinité de petites fleurs bleues et roses qui, pimpantes dans leur fourrure, semblaient nous sourire. Je n'ai jamais rien vu d'aussi admirable, d'aussi ravissant. Le soleil sur la neige du glacier dansait dans l'air et l'animait étrangement. Tout respirait la vie. La mousse elle-même était comme imprégnée du sang du glacier et les racines des petites fleurs paraissaient puiser leur sève à cette source. La brise qui montait de la vallée était plus chaude et venait elle aussi ajouter sa caresse. Je pensai tout ému à la réponse du Petit Catéchisme : « Dieu est partout et son immensité remplit le ciel et la terre ». Et de fait, l'on sentait une présence qui nous enveloppait délicieusement. Avant de descendre dans la vallée, vers le bois, vers le feu, vers le repos du soir, j'ai voulu cueillir d'une main quelques fleurs et de l'autre une poignée de neige. La neige éternelle a lentement filtré entre mes doigts, mais les petites fleurs sont restées, toutes parfumées de souvenir ». Et le miracle végétal n'achève que pour recommencer. Car dans la plaine, ou pour mieux dire, aux endroits cultivés, fleurs, fruits et légumes nous étonnent par leur variété, leur abondance et les proportions qu'ils atteignent.

On nous fait admettre que le Kuro-Siwo, le Gulf Stream du Pacifique, agit simultanément sur la formation des glaciers, par

les courants d'air chaud qu'il dégage et qui retombent en pluie et en neige ; et sur l'économie du climat, toujours tempéré et humide sur la côte méridionale, tandis que l'autre versant de la péninsule, exposé aux vents polaires, offrira comme le Yukon des froids de soixante degrés au-dessous de zéro.

D'autres féeries du paysage nous absorbent, sans compter l'aspect économique de la contrée : produits miniers, chasse et pêche, artisanat. En retard d'un mois sur le solstice d'été, nous ne pouvons plus capter du soleil de minuit qu'un reflet sous forme de banderolle, persistant jusqu'à onze heures. Mais sur le trajet du retour, grâce à une organisation parfaite, nous franchissons à d'autres heures nos précédentes étapes, et pour autant varie la perspective. C'est ainsi que, comme pour l'aller, chaque portion du paysage s'enlève dans une fine lumière, mais cette fois la coupe du lac Bennett reçoit les contours renversés des montagnes avec leur habit vert et leur capuchon enneigé. Et c'est ainsi qu'au soir du 21 juillet, ayant réintégré le « Princesse Charlotte », au moment de quitter le canal de Lynn, un spectacle inouï de grandeur et de majesté nous cloue au bastingage. Eh ! quoi donc ? Un ordinaire coucher de soleil se déployant en hémicycle sur le vaste horizon ? Ce serait du déjà vu, facile à évoquer et même à décrire. Celui-ci, refoulé, tassé au fond d'un couloir formé par deux chaînes de montagnes, nous apparaît comme une condensation de toutes les couleurs dans un gouffre de flammes safranées, roses, violettes ou sanglantes. Et tout cela, ombres et lumières, nuages transfigurés, semble immobile, figé comme pour un soir éternel. Seule la fuite du navire atténue l'éclat de cette merveille qu'on croirait destinée à ne plus décroître. Mieux vaut sans doute l'encercler du regard une dernière fois, puis, rompant brusquement le charme, l'emporter dans son cœur comme une vision suprême : l'adieu de l'Alaska.

CRITICUS

L'Esprit des Livres

Alfred C. RUSH, C. SS. R. — « Death and Burial in Christian Antiquity ». (The Catholic University of America Studies in Christian Antiquity edited by Johannes Quasten, no 1). 1 vol. in-8 de XXVIII-282 pages et 8 planches. Washington, The Catholic University of America Press, 1941.

Le patronage du Dr Johannes Quasten est une prestigieuse recommandation pour ce livre. Professeur de Patrologie, d'Histoire ancienne de l'Eglise et d'Archéologie chrétienne à la *Catholic University* de Washington, le Dr Quasten a instauré dans son nouveau milieu scientifique les rigoureuses méthodes de son maître, Fr. Dölger. Méthode totale de réalisme et d'exigences qui accepte d'abord dans toutes leurs implications concrètes et historiques les institutions chrétiennes et les conflits culturels qu'elles ont pu susciter. La même discipline tâche à dégager les facteurs d'évolution et de partage à même les institutions contemporaines du paganisme et, sans récuser des influences et des emprunts parfois réels, libère avec sérénité les principes chrétiens de sélection, transcendants, irréductibles aux mœurs autant qu'aux théologies païennes.

Le sujet du premier livre de la collection Quasten illustre on ne peut mieux les exigences et les bénéfices d'une telle méthode. Littérature ecclésiastique, littérature païenne, archéologie, épigraphie, toutes ressources nécessaires pour enquêter sur l'idée de la mort et les rites funéraires dans l'antiquité chrétienne. On conçoit sans peine que le mystère de la mort reste un lieu privilégié où s'affrontent tenacement des eschatologies divergentes et leurs appuis de traditions, de mysticisme et de superstitions.

Je remarque avec contentement que la bibliographie du P. Rush est judicieuse et complète, accueillant, outre les textes, des études anglaises, françaises, allemandes et italiennes. L'orthographe française malheureusement a trop souvent été sabotée par le prote. L'étude s'organise en deux parties : le concept de la mort et les rites funéraires. Je devrais écrire : les concepts de la mort. La mort, sommeil ; la mort, rappel et citation (*summons*) par le Christ-Juge et ses Anges ; la mort, voyage : *migratio ad Dominum* ; la mort, naissance : le *dies natalis*, autant de chapitres. De chacun de ces concepts, l'auteur, avec un sens critique bien averti, expose les similitudes et les antinomies chrétiennes et païennes. Il y a là un inventaire de documentation qui promet d'abondants profits à l'historien. Encore plus copieuse d'ailleurs l'information de la deuxième partie. Les rites qui précèdent immédiatement la mort sont surtout suggestifs, tant la référence aux croyances et aux traditions populaires apparaît prochaine. L'ensevelissement, les onctions et l'embaumement, les veilles et les pro-

cessions funéraires et enfin l'inhumation, sur ces rites divers l'Eglise a porté sa vigilance et redressé les symbolismes dans la perspective surnaturelle de la résurrection de la chair et de l'immortalité.

Sera-t-il permis de joindre à la louange des mérites quelques observations ? Il ne semble pas que l'auteur ait assumé quelque principe d'ordre, d'organisation, au sens physiologique du terme. Je consens que l'exigence soit française, mais peut-être a-t-elle ses droits. Je ne parle pas de la géométrie de l'œuvre, qui est exacte et symétrique. A-t-on épuisé les données du problème toutefois, pour avoir mis en regard institutions païennes et chrétiennes, et leurs analogies formelles sont-elles interprétées intégralement par cette sommaire juxtaposition ? Sans doute, et l'auteur l'a bien vu, la pensée évangélique conférerait un principe actif de discernement et de sélection. En un tel domaine cependant, des traditions ont dû pour le moins coopérer avec l'idée. Quand on sait la solidarité et la continuité des économies de l'Ancien et du Nouveau Testament dans la première chrétienté, la persévérance des traditions bibliques et la vigueur des croyances juives dans l'Eglise primitive, de simples mentions sporadiques de ces faits ne justifient peut-être pas l'entière réalité de l'histoire. Je crois que l'enquête de l'auteur eût été plus complète et ses interprétations moins directes, s'il avait recherché les continuités possibles entre les institutions chrétiennes et les conceptions et les traditions juives, manifestées celles-ci dans les livres canoniques et apocryphes de l'Ancien Testament. Sur un sujet très voisin, la commémoration des défunts, le beau livre de E. Freistedt — *Altchristliche Totengedächtnistage und ihre Beziehung zum Jenseitglauben und Totenkultus der Antike*. (Munster, 1928) — élaboré sous la direction de Dölger, a montré que très souvent, malgré des coïncidences notoires, il n'y avait pas emprunt immédiat au paganisme. Au contraire, le choix fut amorcé par certaines traditions bibliques et déterminé par des croyances populaires d'origine juive. Ainsi Justin, *Dialogue...* cap. 105, nous suggère une étroite connexion aux données de la Bible pour cette croyance que l'âme quittant le corps aura à se défendre contre des monstres ténébreux. (voir l'auteur, p. 35).

La littérature catholique prête-t-elle assez d'attention au gnosticisme ? Opposer une fin de non-recevoir à l'ésotérisme de la gnose est un procédé un peu facile, quand l'école de l'histoire des religions y puise tendancieusement pour établir ses thèses. En fait, le P. Rush aurait trouvé dans ce champ littéraire d'intéressants matériaux. Pour un exemple, Irénée (*Adv. Haer.*, 1, 21, 5), et après lui, Epiphane et Théodoret ont décrit les onctions faites sur les mourants et nous ont conservé les mots de passe requis pour franchir les étapes du Plérôme. La méthode comparative trouverait avantage à exploiter ce domaine. L'auteur y eût peut-être perçu ces exigences de synthèse interne et organique dont j'ai parlé. C'est l'absence de celle-ci, faudrait-il croire, qui explique le manque de synthèse objective, de *summary*, tant pour les chapitres que pour le livre lui-même.

Je m'en voudrais si ces notes étaient interprétées comme des critiques. Tout au plus sont-elles soumises comme un appoint à la thèse du P. Rush, au nom même de la méthode préconisée. Tel quel, son livre est une réussite

L'ESPRIT DES LIVRES

qui lui fait honneur, et autant aux conseils de son maître. Il faudra désormais surveiller avec intérêt les publications de la collection Quasten.

Th.-André Audet, O. P.

R. P. ARTHUR-M. GRANGER, O. P. — « Vie du Bienheureux Martin de Porrès ». 1 vol. in-16 de 64 pages. Saint-Hyacinthe, Couvent des Dominicains, 1941. En vente à : La Librairie Dominicaine, Montréal-Ottawa.

Clairement divisée, cette notice du R. P. Arthur-Marie Granger vulgarise l'essentiel de la vie du Bienheureux Martin de Porrès. Travail bien ordonné, utilisant les meilleures sources historiques. De courts chapitres, directs et vivants, d'un style très dépouillé, très simple. De là une limpidité, qui communique au récit un charme délicat, en fait une merveilleuse histoire.

L'auteur s'emploie avec succès à montrer les différents aspects de l'âme et de la vie de son héros. Tous les lecteurs de cet alerte opuscule sauront désormais que le Bienheureux Martin ne fut point et n'est pas seulement le thaumaturge qui extermine les petits animaux rongeurs. Martin de Porrès est un profond mystique. Il est aussi le modèle de la charité chrétienne entre blancs et hommes de couleur. Peu de saints dans l'Eglise de Dieu ont vécu comme lui le grand commandement du double amour qui n'en fait qu'un.

C'est sans doute ce qui explique l'ampleur et la ferveur du culte que la piété des catholiques étatsuniens rend à cet humble frère convers de l'Ordre de Saint-Dominique. Il est temps que nous nous mettions à l'unisson. Pour sonner la diane de cette pieuse et ardente croisade, nul héraut n'était plus indiqué que le R. P. A.-M. Granger. Il sait écrire pour toucher profond et loin. Les catholiques du Canada auront à cœur de se procurer cette gracieuse brochure sur laquelle rayonne tant de fraîche lumière.

A. Papillon, O. P.

Philippe BARRÈS — « Charles de Gaulle ». 1 vol. in-12 de 320 pages. Montréal, Editions Variétés, 1941. En vente à : La Librairie Dominicaine, Montréal-Ottawa.

Divisé en quatorze chapitres, ce volume de M. Philippe Barrès résume heureusement la carrière et l'œuvre du Général de Gaulle. Inutile de signaler quelle est la compétence de l'auteur pour proposer avec maîtrise et autorité un sujet pareil.

L'originalité de ce livre consiste à avoir su briser les répartitions communément stéréotypées dans de telles biographies et avoir su trouver pour la matière une distribution aussi originale qu'elle s'avère adéquate. Hitler et von Ribbentrop en plein éveil et tendus vers l'action. La « France qui dort ». Un technicien de l'armée française inventant la division cuirassée avant la guerre. Le même pendant la guerre : efforts surhumains

pour faire accepter son point de vue, mais inutilement. Le même après l'armistice: ne jamais ramper mais toujours lutter. Voici, dans ses grandes lignes, la marche entraînant organisée par M. Philippe Barrès.

Ces trois cents pages forment une série d'eaux-fortes où le décor, le personnage principal, les acteurs secondaires, la foule viennent en un puissant raccourci. Mais M. Barrès n'est pas seulement un observateur, sur une affaire qui concerne la destinée même de la France, il s'affirme partisan raisonné et convaincu du Général de Gaulle. Il serait difficile de ne point partager son opinion. Du moins apporte-t-il, tout le long de son exposé, un souci visible et louable de demeurer sur le terrain militaire et politique, sans jamais ramasser certaines armes empoisonnées.

Pages 233-235, l'auteur trace la silhouette du Commandant d'Argenlieu (Père Louis de la Trinité) et signale ses conférences au Canada.

La présentation du volume est parfaite, comme tout ce que nous offrent les Editions Variétés.

A. Papillon, O. P.

Roger BRIEN — « Ville-Marie ». 1 vol. in-12 de 80 pages. Montréal, Editions Fides, 1942.

De *Faust aux Enfers* à *Ville-Marie* le chemin n'est pas montant. La relation de distance qui existe entre ces deux œuvres ressemble plutôt à l'effet d'une dégringolade. Malgré les oripeaux romantiques que M. Brien traînait dans ses premiers poèmes, malgré le déchet multiforme dont il s'empêtrait, on rencontrait ici et là dans ses vers le frémissement d'une âme vivante. Mais, hélas ! si je ne me trompe, et je voudrais bien me tromper, il ne reste plus rien de cette présence dans la triste et délirante pétarade de *Ville-Marie*. C'est le triomphe de l'emphase déchaînée, du vide à l'état presque pur, où, toutes voiles déployées, l'imagination s'enivre de ses propres voltiges dans une atmosphère de somnambulisme que rien ne rattache au monde de la vie réelle et de la poésie. Rien de plus éloigné de la poésie, à mes yeux, que cette cataracte de mots sonores et prétentieux qui, effrayant la timide Anima, mettent en fuite toute velléité de recueillement et d'infériorité. D'images somptueuses et de sonorités éclatantes ou dures, on est assailli, débordé, accablé. Quel fracas et quel ennui ! Combien triste à mes yeux le spectacle de cette espérance naufrageant dans les eaux mortelles de ce verbalisme, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est esbroufant.

Les premiers vers de M. Brien portaient les prodromes du mal qui aujourd'hui affecte son talent de façon si funeste, mais on pouvait espérer qu'il guérirait bientôt de cette intoxication romantique à laquelle peu de nos bacheliers échappent complètement. Mais, à lire *Ville-Marie*, on dirait qu'il s'est appliqué à bafouer notre espoir, et à cultiver cela même qu'il aurait dû extirper : la grandiloquence. Voulez-vous lire avec moi et voir par vous-même ce « catafalque pompeux » ?

*Les claviers de la mort rugissaient, et les masses
Dansaient macabrement de leurs os calcinés.*

L'ESPRIT DES LIVRES

*Catafalque pompeux, damasquiné,
La Cité calfeutrait une hécatombe immense.
La langue agonisait sous de fourbes immenses.
On rasait les droits, on reniait Dieu.
Et des goujats poisseux
Prostituaient la gloire et tuaient le génie,
Massacrant les autels de l'art, avec furie.
Pulvérisant l'Histoire, ils invoquaient Satan
Soudainement, des bruits distants,
Pareils à des rochers qui tomberaient des astres,
Ebranlèrent le monde Et l'horreur d'un désastre
Accable l'Ange, au front brumeux.
Était-ce la débâcle ? Un châtement de Dieu ?
L'ensevelissement de la Cité-fantôme ? (Montréal toujours !)
Les cieus culbutaient-ils ? Était-ce un dernier tome
A notre Histoire, et signé du Seigneur ?*

C'est assez, je pense. Et maintenant, sans parler du bouquin signé par Dieu et de tout le reste, savourons cette perle d'image : « Les cieus culbutaient-ils ? » Je n'ai pas accoutumé de refuser au poète le droit d'user de métaphores, mais ce *cul-butent-ils* me paraît encore un peu trop proche de son étymologie. Un peu plus loin nous assistons à un spectacle plutôt insolite.

*D'innombrables lueurs éparpillaient les cieus :
Des planètes crevaient, fontaines merveilleuses.
Les constellations, mamelles généreuses,
Projetaient leurs torrents sur l'écran du matin.*

Si j'avais envie de rire, je dirais que c'est nous mettre l'eau à la bouche, mais n'est-ce pas vraiment trop triste pour rire ? On a reproché à M. Brien d'employer trop de mots fracassants. C'est bien peu dire. Il n'y a presque plus que cela dans la versification de *Ville-Marie*. Et ce genre de virtuosité lexicographique, je crois même que M. Brien dame le pion à Victor Hugo. C'est à ce point de vue une réussite insurpassable. Tous les vocables inutilisés en poésie, ceux que les poètes jusqu'à ce jour proscrivaient avec sévérité, ont ici la place d'honneur. Revanche vraiment *sardana-palesque* ou *carnavalesque*, comme vous voulez : vous avez le choix. J'avais pourtant eu la naïveté de croire qu'après les révélations du symbolisme sur la nature de la poésie, il ne serait plus permis de lancer à la face du lecteur, de tels pavés.

J'ai toujours tenu la poésie pour une moniale à demi-voilée, qui parle bas et dit des choses simples et profondes ; M. Brien a l'air de la prendre définitivement pour une bayadère tonitruante et déchaînée.

7 avril 1942

Gabriel-M. Lussier, O. P.

Tables du volume XLVIII

ARTICLES DE FOND

		PAGES
<i>Barbeau, A.,</i>	Le médecin	88
<i>Brosseau, J.-D., O.P.,</i>	La fin tragique de Lamennais	218
<i>Brunet, B.,</i>	Chacun sa vie	355
	Dieu dans les livres	145
<i>Cadieux, M. et Tremblay, P.,</i>	Le Canada et la guerre du Pacifique	116
<i>Charland, R.-M., O.P.,</i>	Consultations canoniques :	
	Est-il permis de baptiser à l'insu de leurs parents, les enfants des infidèles ?	173
	La célébration des mariages mixtes	51
	La messe s'achète-t-elle à prix d'argent ?	240
	Les parrains au baptême doivent-ils être en état de grâce ?	365
	Les romans à l'Index	114
	Non-catholiques témoins au mariage de catholiques	307
<i>Criticus,</i>	Projections :	
	Chopines de sang	312
	Foi réaliste	372
	On ne réfute pas les mystères	179
	Visions de l'Alaska	374
<i>Desmarais, M.-M.,</i>	Message au peuple français	54
<i>Desmarchais, R.,</i>	Le Maître des maîtres	212
	Sur le caractère français	167
<i>Doran, M., O.P.,</i>	En marge des journées d'études sacerdotales de la J. O. C.	245
<i>Duhamel, R.,</i>	Les catholiques américains	31
<i>Forest, M.-C., O.P.,</i>	Examen de conscience	268
<i>Gaudrault, P.-M.,</i>	Ernest Lapointe	1
<i>Lacroix, A.,</i>	La « Fédération »	311
	Une édition canadienne de la Somme de saint Thomas d'Aquin	176
<i>Lamarche, M.-A.,</i>	Dogme, piété, action	261
	Evangile ou Eglise	206
	Servi chaud	129
<i>Lasalle-Leduc, A.,</i>	Léonard de Vinci	294
<i>Laurendeau, A.,</i>	Popol et Virginie	235
<i>Lavoisier, G.,</i>	Pilotes de raids	104
<i>Lussier, G.-M., O.P.,</i>	De Claudel à Racine	369
	Pascha nostrum	193
	Père de tous les hommes	65

REVUE DOMINICAINE

<i>Lussier, G.-M., O.P.,</i>	Sur le front invisible	38
	Une œuvre catholique	151
<i>Mailloux, N., O.P.,</i>	Un congrès de pédagogie	368
<i>Marchand, C.,</i>	Bilan de la trentième	229
<i>Marion, S.,</i>	Le journalisme, berceau des lettres canadiennes	300
<i>Papillon, A., O.P.,</i>	Climat marial	257
	Monseigneur L.-A. Pâquet	244
	Pie XII, Pape	309
	S. E. Mgr Douville	311
<i>Paré, G., O.P.,</i>	Pour la guerre et l'après-guerre	321
<i>Richer, J.,</i>	Saint Paul, l'humain et l'absolu	274, 326
<i>Ristelhueber, R.,</i>	La patrie Suisse	69
	Les clous d'or de Bethléem	133
	L'œuvre française en Tunisie	198, 289, 344
	Une entrée triomphale (Constantinople 1918-1919)	10
<i>St-Pierre, A., O.P.,</i>	Le baccalauréat	282
	L'indifférence religieuse chez les jeunes gens	337
	Notes de théologie pastorale :	
	Des fautes commises dans l'état de demi- sommeil	112
	Le paiement de l'impôt sur le revenu	359
<i>Tremblay, P. et Cadieux, M.,</i>	Le Canada et la guerre du Pacifique	116
<i>Tremblay, P., O.P.,</i>	Figures de patriarches	80
<i>Veilleux, M.-M., O.P.,</i>	Le sens du fait juif	96
<i>Vignaux, P.,</i>	En souvenir du Père Bernadot, O. P.	42
<i>Voyer, R.-M., O.P.,</i>	Montréal vu du Ciel	22

BIBLIOGRAPHIE

<i>Barrès, P.</i>	Charles de Gaulle (<i>A. Papillon</i>)	379
<i>Benjamin, R.,</i>	Le printemps tragique (<i>A. Papillon</i>)	319
<i>Bonenfant, M.,</i>	Canadiennes d'hier (<i>A. Papillon</i>)	62
<i>Bouhier, L., P. S. S.,</i>	Une mystique canadienne. Vie extraordinaire de Madame Brault (<i>A. Papillon</i>)	123
<i>Brien, P.,</i>	Ville-Marie (<i>G.-M. Lussier</i>)	380
<i>Bruehl, C. P.,</i>	This Way Happiness (<i>A. Papillon</i>)	318
<i>Carmélites de Montréal, Catalogne (de) G.,</i>	Thésaurisons pour le ciel (<i>A. Papillon</i>)	251
	Notre Révolution. Tome Ier : Tragédie dans le monde. T. IIe : Hommes et doctrines du 20e siècle (<i>A. Lacroix</i>)	59
<i>Charbonneau, R.,</i>	Ils posséderont la terre (<i>A. Lacroix</i>)	128
<i>Daigle, J.,</i>	Contes de Maska (<i>A. Papillon</i>)	252
<i>Desjardins, M.,</i>	Le party chez Piperleau (<i>A. Papillon</i>)	254
<i>Fenton, J. C.,</i>	The concept of Sacred Theology (<i>A. Papillon</i>)	315
<i>Filion, L.,</i>	L'espion de l'Île-aux-Coudres (<i>A. Saint-Pierre</i>)	254
<i>Francoeur, L. et Panneton, Ph.,</i>	Littératures à la manière de... (<i>A. Lacroix</i>)	320
<i>Genès, C.,</i>	Cœurs d'enfants (<i>A. Papillon</i>)	253
<i>Georges-Michel, M.,</i>	Nulle part dans le monde (<i>A. Lacroix</i>)	182

REVUE DOMINICAINE

<i>Gilmard,</i>	La vraie France (<i>A. Lacroix</i>)	124
<i>Glauser, A.,</i>	Le vent se lève (<i>A. Saint-Pierre</i>)	190
<i>Goffin, R.,</i>	Le chat sans tête (<i>A. Lacroix</i>)	256
	Le Roi des Belges a-t-il trahi ? (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Goyer, F., S.S.S.,</i>	Sois fort (<i>N. Mailloux</i>)	63
<i>Grandbois, A.,</i>	Les voyages de Marco Polo (<i>A. Papillon</i>)	122
<i>Granger, A.-M., O.P.,</i>	Vie du Bx Martin de Porrès (<i>A. Papillon</i>)	378
<i>Hughes, M.,</i>	Les lauriers sont coupés (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Jobin, A.,</i>	Visages littéraires du Canada français (<i>A. Lacroix</i>)	252
<i>Katz, B. and Tiegs, E. W.,</i>	Mental Hygiene in Education (<i>N. Mailloux</i>)	121
<i>Lachapelle, P.,</i>	Quinze leçons de psychiatrie pastorale (<i>N. Mailloux</i>)	316
<i>Lasnier, R.,</i>	Images et Proses (<i>A. Papillon</i>)	188
<i>Laverdière, J.-W.,</i>		
<i>et Morin, L.-G.,</i>	Initiation à la Géologie (<i>N. Mailloux</i>)	63
<i>Le Chevallier, J., O.M.I.,</i>	Batoche. Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885 (<i>A. Papillon</i>)	187
<i>Ledit, J.-H., S.J.,</i>	Politique et Education (<i>A. Lacroix</i>)	124
<i>Leske, G.,</i>	J'étais un aviateur nazi (<i>A. Lacroix</i>)	320
<i>Lewinson, R.,</i>	La guerre sans mystère (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Ludwig, E.,</i>	Les Allemands. Double histoire d'une nation (<i>A. Papillon</i>)	185
<i>Maritain, J.,</i>	A travers le désastre (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Maritain, R.,</i>	Les Grandes Amitiés (<i>G.-M. Lussier</i>)	248
<i>Mauriac, F.,</i>	La Pharisienne (<i>J. Richer</i>)	127
	Les pages immortelles de Pascal (<i>A. Papillon</i>)	318
<i>Maurois, A.,</i>	Tragédie en France (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Maxine, A.,</i>	Miche, un petit gars de Coutances (<i>A. Saint-Pierre</i>)	188
<i>Monin, G.,</i>	La vie intime des époux (<i>N. Mailloux</i>)	59
<i>Morin, L.-G.,</i>		
<i>et Laverdière, J.-W.,</i>	Initiation à la Géologie (<i>N. Mailloux</i>)	63
<i>Morize, A.,</i>	France été 1940 (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Panneton, Ph. et</i>		
<i>Francœur, L.,</i>	Littératures à la manière de... (<i>A. Lacroix</i>)	320
<i>Pion, J.-W.,</i>	La Championne (<i>A. Saint-Pierre</i>)	189
<i>Romains, J.,</i>	Message aux Français (<i>A. Lacroix</i>)	182
	Sept Mystères du Destin de l'Europe (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Rousseau, J.,</i>	Notions élémentaires de Génétique (<i>N. Mailloux</i>)	63
<i>Rumilly, R.,</i>	Histoire de la Province de Québec :	
	I — Georges-Etienne Cartier,	
	II — Le « Coup d'Etat »,	
	III — Chapleau.	
	IV — Les « Castors »,	
	V — Riel,	
	VI — Les « Nationaux » (<i>Th. Charland</i>)	60
<i>Rush, A.-C., C.S.S.R.,</i>	Death and Burial in Christian Antiquity (<i>Th.-M. Audet</i>)	377
<i>Saint-Exupéry (de), A.,</i>	Pilote de guerre (<i>A. Papillon</i>)	319
<i>Saint-Jean, R.,</i>	Démocratie, beurre et canons (<i>A. Lacroix</i>)	182
<i>Saintonge, F., S.J.,</i>	Summa Cosmologiae, seu Philosophia naturalis generalis (<i>R.-M. Mignault</i>)	120
<i>Sforza, C.,</i>	Les Italiens tels qu'ils sont (<i>A. Lacroix</i>)	250
<i>Simon, Y.,</i>	La grande crise de la République française (<i>A. Lacroix</i>)	250
<i>Strasser, O.,</i>	L'Aigle Prussien sur l'Allemagne (<i>A. Papillon</i>)	186
<i>Sylvestre, G.,</i>	Situation de la poésie canadienne (<i>G.-M. Lussier</i>)	125
<i>Tiegs, E. W. and Katz, B.,</i>	Mental Hygiene in Education (<i>N. Mailloux</i>)	121
<i>Torrès, H.,</i>	La France trahie. Pierre Laval (<i>A. Papillon</i>)	64
<i>Un dirigeant d'A. C.,</i>	Témoignage sur la situation actuelle en France (<i>A. Lacroix</i>)	251
<i>Welton, (Sr) M.-A.,</i>	Un Orateur Apôtre. Mgr Paul-Eugène Roy (<i>A. Lacroix</i>)	88

N. D. L. R. — Nous ajouterons en décembre une table selon l'ordre des matières pour toute l'année 1942.

VIENT DE PARAÎTRE

CHACUN SA VIE

CRITIQUES

PAR

BERTHELOT BRUNET

PRIX : \$1.00

De la critique à l'Eglise, un itinéraire spirituel, paradoxal peut-être, et qui se veut surtout sincère, tel est le sujet que Chacun sa vie présente aux lecteurs qui souffrent l'humour, mais repoussent avec ennui une incrédulité, un faux mysticisme, et un vague nazisme littéraire, qui sont mauvaises herbes mal adaptées à nos climats.

Après s'être amusé naguère à chercher le modèle que le mauvais romancier imite et que le méchant poète plagie, le critique de Chacun sa vie scrute les raisons inavouées, inavouables d'une incrédulité à la mode et d'un nazisme moins avoué encore. Cependant que l'essayiste littéraire nous rappelle que Léon Bloy n'est pas le seul écrivain catholique de France et du Canada.



en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

DU BON LAIT DE CHEZ NOUS

COOPERATIVE

ENREGISTRÉE

Lait et Crème — Montréal

4101 est, Notre-Dame AMherst 2171

EUGÈNE CÔTÉ

PRÉSIDENT

J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures

ST-HYACINTHE

**LA BANQUE
CANADIENNE NATIONALE**

est à vos ordres pour toutes vos
opérations de banque et
de placement.

Actif : plus de \$170,000,000

534 BUREAUX AU CANADA

Succursale à St-Hyacinthe
E.-O. DESJARDINS, gérant

Tél. CRescent 4137

MAISON JOSEPH CORBEIL

MAGASIN A RAYONS

6500, rue Saint-Hubert

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

EN COLLABORATION

Le Rosaire de Marie

*Un nouveau Manuel de la Confrérie du Rosaire, préparé en
collaboration, très utile, pour ne pas dire nécessaire, aux
directeurs de Confrérie, zélatrices et dévots de la Sainte
Vierge.*

PRIX : \$0.65

#

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

Tél. HARbour 7251

Ouvert jour et nuit

LA PLUS GRANDE PHARMACIE
DE DÉTAIL AU MONDE

PHARMACIE MONTREAL PHARMACY

SERVICE RAPIDE
NE FERME JAMAIS

CHARLES DUQUETTE, PHARMACIEN-PROPRIÉTAIRE

PRESCRIPTIONS, PRÉPARATIONS FRANÇAISES,
ARTICLES DE TOILETTES, DROGUES

916 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Zenith
INC.

Peinture de haute qualité

Tél. ATLantic 1988

MANUFACTURIERS 5540, Côte des Neiges

Montréal

Tél.
DOLLard
6090



PARFUMERIE REYNARD & CIE
ENREGISTRÉE

CRÈME — PARFUMS — POUFRE — TONIQUES



5800,
Châteaubriand
Montréal

Atelier et Bureau :

Tél. DOLLard 4694 *

6641, rue Saint-Hubert
Montréal

Charbonneau
LINGERIE
LIMITÉE

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

16 MAGASINS À VOTRE SERVICE

« Cordiale invitation à tous les amis des Pères Dominicains à visiter notre vaste magasin à rayons et à profiter de notre politique de qualité supérieure aux plus bas prix ».

1480-90
Mt-Royal est

M **MESSIER** *Limitée*

32 rayons
FAlkirk 3541

J.-E. CADIEUX, PRÉS.

J.-C. AUBRY, SEC.-TRÉS.

M.-A. Bellouard, O. P.

Des choses qui font penser

*Méditons si nous voulons apprendre que
« le grand silence n'est ni du vide, ni du néant ».*

#

Prix : \$0.50

M.-A. Bellouard, O. P.

Admirables, Maladroites, Malfaisantes

*Paroles de l'Évangile, commentées par le célèbre
prédicateur de Notre-Dame de Montréal.*

#

Prix : \$0.60

Vincent-M. Dubois, O. P.

FILS DE DIEU

*« Voyez quel amour nous a donné le Père pour
que nous soyons appelés enfants de Dieu ».*

#

Prix : \$0.25

Abbé Alphonse Roux

La Spiritualité Thomiste

*« Après le Christ, un docteur existe, capable de
nous fournir une formule de rénovation
spirituelle ».*

#

Prix : \$0.10

En collaboration

ESSAIS ET BILANS (journées thomistes)

*« Le thomisme est-il assez ancien au Canada
pour qu'on puisse en faire l'histoire ? ».*

#

Prix : \$1.00

En collaboration

Témoignages de la jeunesse (journées thomistes)

*« Aux jeunes qui tiennent dans leurs mains
l'avenir du pays, il leur faut d'abord une
doctrine : la doctrine thomiste ».*

#

Prix : \$1.00

en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

Hyacinthe Couture, O. P.

Méditations Mariales

*Méditations pieuses et pleines de saveur doctrinale
qui vous feront davantage aimer la Sainte Vierge.*

#

Prix : \$0.25

Jean Bousquet, O. P.

SALUT, Ô REINE

*Seize supplications à la Sainte Vierge
expliquées simplement...*

#

Prix : \$0.30

Reynald Boulton

PROFILS SCOUTS

*« Profils philosophiques, techniques et poétiques,
habilement entremêlés de façon à révéler
les traits essentiels du scoutisme ».*

#

Prix : \$0.35

Albert Saint-Pierre, O. P.

Seul dans le Bois désert

*Les principes du scoutisme adaptés à la vie réelle,
présentés dans la trame attrayante
d'un roman bien écrit.*

#

Prix : \$0.50

En collaboration

Regards sur les sciences expérimentales

*« Science et Philosophie doivent vivre ensemble,
s'entr'aider, se contrôler, se compénétrer quel-
quefois. C'est la raison de ce symposium... »*

#

Prix : \$1.50

En collaboration

Les Parents et l'Enfant

*« C'est une œuvre de réflexion. Le problème de
l'action des parents dans l'éducation est posé
avec beaucoup de science et de franchise ».*

#

Prix : \$1.50

en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

M.-A. Bellouard, O. P.

Des choses qui font penser

*Méditons si nous voulons apprendre que
« le grand silence n'est ni du vide, ni du néant ».*

#

Prix : \$0.50

M.-A. Bellouard, O. P.

Admirables, Maladroites, Malfaisantes

*Paroles de l'Évangile, commentées par le célèbre
prédicateur de Notre-Dame de Montréal.*

#

Prix : \$0.60

Vincent-M. Dubois, O. P.

FILS DE DIEU

*« Voyez quel amour nous a donné le Père pour
que nous soyons appelés enfants de Dieu ».*

#

Prix : \$0.25

Abbé Alphonse Roux

La Spiritualité Thomiste

*« Après le Christ, un docteur existe, capable de
nous fournir une formule de rénovation
spirituelle ».*

#

Prix : \$0.10

En collaboration

ESSAIS ET BILANS (journées thomistes)

*« Le thomisme est-il assez ancien au Canada
pour qu'on puisse en faire l'histoire ? ».*

#

Prix : \$1.00

En collaboration

Témoignages de la jeunesse (journées thomistes)

*« Aux jeunes qui tiennent dans leurs mains
l'avenir du pays, il leur faut d'abord une
doctrine : la doctrine thomiste ».*

#

Prix : \$1.00

en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

Hyacinthe Couture, O. P.

Méditations Mariales

*Méditations pieuses et pleines de saveur doctrinale
qui vous feront davantage aimer la Sainte Vierge.*

#

Prix : \$0.25

Jean Bousquet, O. P.

SALUT, Ô REINE

*Seize supplications à la Sainte Vierge
expliquées simplement...*

#

Prix : \$0.30

Reynald Boulton

PROFILS SCOUTS

*« Profils philosophiques, techniques et poétiques,
habilement entremêlés de façon à révéler
les traits essentiels du scoutisme ».*

#

Prix : \$0.35

Albert Saint-Pierre, O. P.

Seul dans le Bois désert

*Les principes du scoutisme adaptés à la vie réelle,
présentés dans la trame attrayante
d'un roman bien écrit.*

#

Prix : \$0.50

En collaboration

Regards sur les sciences expérimentales

*« Science et Philosophie doivent vivre ensemble,
s'entr'aider, se contrôler, se compénétrer quel-
quefois. C'est la raison de ce symposium... »*

#

Prix : \$1.50

En collaboration

Les Parents et l'Enfant

*« C'est une œuvre de réflexion. Le problème de
l'action des parents dans l'éducation est posé
avec beaucoup de science et de franchise ».*

#

Prix : \$1.50

en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

THOMAS-M. LAMARCHE, O. P.

A qui le pouvoir? A qui l'argent?

*Etude simple et de lecture facile sur le Corporatisme
et le problème monétaire.*

PRIX : \$0.75

THOMAS-M. LAMARCHE, O. P.

Comment rendre l'argent au peuple?

*Tome I — La Monnaie nationale ; II — La Monnaie internationale ;
III — Questions complémentaires et solution.*

(3 volumes) PRIX : \$1.50

Demandez

notre nouvelle liste de volumes

actuellement en librairie

en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

